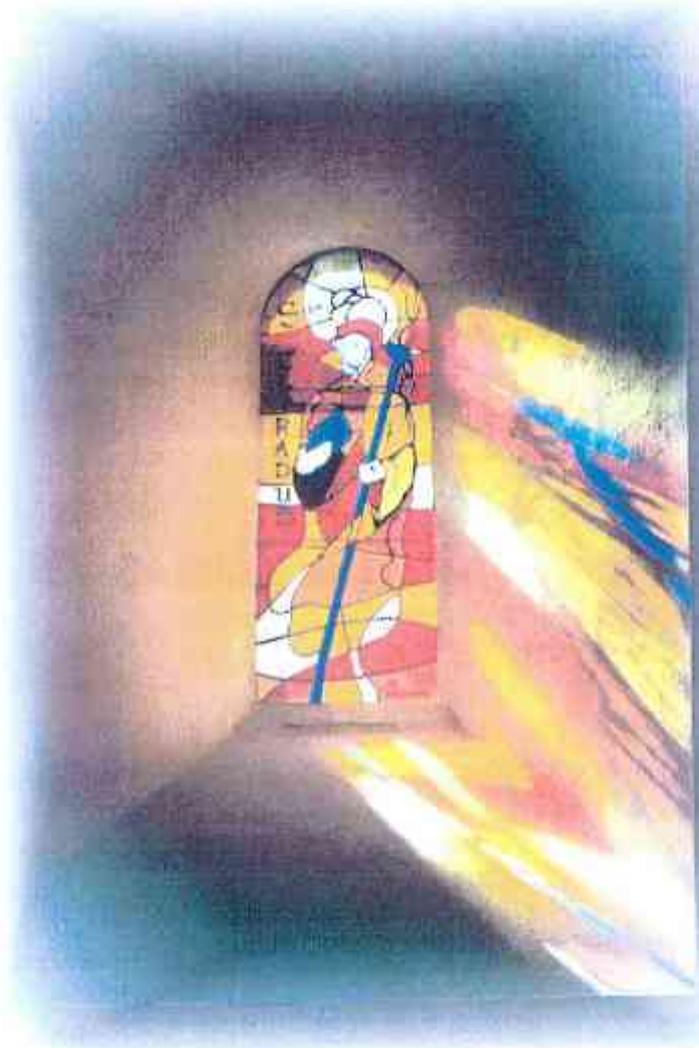


# LE PETIT CORPATIUS



## SPÉCIAL PATRIMOINE

- Le Lac du Sautet
- L'Eglise de Corps

JUILLET/AOÛT 2002 N°173

« LE PETIT CORPATUS » (tirage 250 exemplaires) est une publication de :

Association Culture et Loisirs de l'Obiou

Adresse : Maison du Tourisme

Route Napoléon

38970 CORPS

Tél./Fax : 04 76 30 03 85

e-mail : petit-corpatus@caramail.com

## SOMMAIRE :

Page 1 : ÉDITO, par Luc REYNIER, Président de l'Association Culture et Loisirs

Page 2 : RÉUNIONS du Conseil Municipal de CORPS

Page 9 : RÉUNION de la Communauté de Communes du Pays de CORPS

## ACTUALITÉS :

Page 11 : Ciné-Vadrouille / Ecole de Corps

Page 12 : Concours de pétanque du Club Joyeuses Rencontres

Page 13 : Après-midi dansant du Club Joyeuses Rencontres / Un sympathique repas de quartier

Page 14 : Bibliothèque Municipale : les derniers livres achetés

Page 16 : Calendrier des animations Août

## DOSSIER 'PATRIMOINE TOURISTIQUE' SPÉCIAL LAC DU SAUTET :

Page 17 : Réaménagement du Lac du Sautet

Page 18 : Lac du Sautet : Souvenirs de jeunesse

## DOSSIER 'PATRIMOINE ARCHITECTURAL' SPÉCIAL ÉGLISE DE CORPS :

Page 21 : Histoire de l'Eglise Saint-Pierre de CORPS

Page 23 : Les Vitraux de l'Eglise de CORPS

## MAGAZINE :

Page 25 : PATRIMOINE : Histoire de CORPS des origines au XIXème siècle (2ème partie)

Page 26 : MONTAGNE : VOYAGE LÀ-HAUT, DERRIÈRE CHEZ NOUS / La Cime du Vallon

Page 27 : MONTAGNE : VOYAGE LÀ-HAUT, DERRIÈRE CHEZ NOUS / L'Aiguille des Saffres

Page 28 : SPORT : FOOTBALL-CLUB SUD-ISÈRE, La Gazette du Stade de CORPS

Page 29 : PAGE RÉTRO : Article du Petit Corpatus n°26 (Juillet/Août 1978)

## PRATIQUE :

Page 30 : CUISINE : Terroir / Saison et Solution des Jeux

Page 31 : JARDINAGE : Jardinage de Saison

Page 32 : CARNET DU JOUR

Page 33 : HORAIRES DES MESSSES / RELEVÉ MÉTÉO

4ème de couverture : JEUX : Mots Croisés, Mots Casés

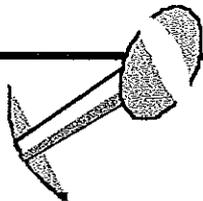
\* \* \* \* \*

*Ont contribué à ce numéro :* Valérie AVY ; Solange BALMET ; Valérie CHALLON ; Ciné-Vadrouille ; Communauté de Communes du Pays de CORPS ; Elèves de l'Ecole de CORPS ; Franck GARAUD ; Robert GARAUD ; Suzette GARAUD ; Valérie GUZZO ; Mairie de CORPS ; Atelier MONTFOLLET (Anne BRUGIRARD) ; Jacqueline PAULIN ; Luc REYNIER.

*Remerciements particuliers :* Anne BRUGIRARD (Atelier MONTFOLLET / Vitraux), Jacqueline PAULIN (Photos Lac du Sautet) et toutes les 'petites mains' qui fabriquent le PETIT CORPATUS tout au long de l'année.

*Notre couverture :* Le Vitrail Saint-Eldrade de l'Eglise de CORPS

*Photo Robert GARAUD - Conception Valérie AVY*



# EDITO

par Luc REYNIER

Président de l'Association  
Culture et Loisirs de l'Obiou

La chance que nous avons...

Comme beaucoup j'ai pris goût au fil du temps à ces vastes massifs qui jalonnent notre horizon : les Ecrins et plus particulièrement la vallée du Valgaudemar, le Dévoluy, le Vercors. Je fais partie de ceux qui vivent ici et qui aiment sans qu'ils sachent vraiment pourquoi ces longs vallons secrets.

Notre âme, celle des montagnards (habitants de la montagne) est comme ce pays, faite d'espace. Il lui faut beaucoup d'air et de ciel pour respirer et vivre. Alors que certains (les gens d'en-bas, des cités) auraient un sentiment de sauvagerie, presque d'une hostilité. Nous nous sentons au contraire protégés dans ces multiples vallées serpentant entre des sommets vite devenus familiers.

Ici, la nature vit, les plantes sentent fort, les vires sont peuplées de chamois pour qui sait les voir, les cascades et les glaciers scintillent sous un soleil royal qui rend les gens chaleureux avec qui sait les comprendre. Raymond revenait d'observer les sangliers, il me croise sur mon terrain d'entraînement en train de gravir la cascade de Chaboulance. Sur le chemin du retour, on échange quelques observations : « J'ai vu une laie qui couchait ses petits, c'était magnifique, je suis resté une heure »... « L'autre jour, j'ai montré à Pierre la colonie de mouflons du Chapelet, l'après-midi était splendide »... « Lors de notre dernière ascension du couloir du Bréchon, avec des conditions de montagne exceptionnelles, nous avons croisé près de 200 chamois dans la journée »...

Est-on coupable de naître ici ou là, c'est une autre question. Une chose est sûre, nous semblons trop heureux de vivre dans ce milieu, qui nous manque très vite lorsque nous descendons dans la cité. On se sent en décalage avec les problèmes de société qui émanent des grands centres urbanisés.

En bref, nos plaisirs, nos racines, se trouvent en ces lieux ; en être conscients nous permet de considérer à sa juste valeur la chance qui nous fut offerte d'être habitants de la montagne.

Luc REYNIER.

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 MAI 2002

**PRÉSENTS :** MM. CARDIN,  
FRANCOU-CARRON,  
REYNIER, DUBOIS, CELCE,  
BOULANGER.

**ABSENTS :** MM. GARAUD,  
PASDRMADJIAN, MASSE,  
PELLISSIER, GONSOLIN.

**Secrétaire de Séance :**  
Mme CELCE.

**Ordre du Jour :**

I)- Comptes de gestion et CA 2001.

II)- Devis travaux école.

III)- Achat parcelles : terrain pour chemin micro-centrale, parcelle pour carrefour chemin de la Montagne, préemption AC308 (Ricard).

IV)- Délibération pour non application pénalités de retard travaux Mairie/Bibliothèque.

V)- Délibérations comptes-rendus opérations TERRITOIRES 38.

VI)- Délibération SE 38.

VII)- Taxe de séjour 2002.

VIII)- Urbanisme : F211.

IX)- DM BP 2002.

X)- Location salle d'exposition : tarifs et conditions.

XI)- Questions diverses

\*\*\*\*\*

## I)- COMPTES DE GESTION ET CA 2001 :

### a) Affectation du résultat CA 2001 CCAS :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2001, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- **Section d'investissement :**  
Résultat à la clôture de 2000 :  
556,66

Résultat de l'exercice 2001 : 0

Résultat cumulé au 31/12/2001 : 556,66

- **Section de fonctionnement :**

Résultat à la clôture de 2000 :  
1401,15

Part affectée à l'investissement en 2001 (compte 1068 de 2001) : 0

Net disponible au titre de l'excédent reporté : 1401,15

Résultat de l'exercice 2001 : 0  
Résultat définitif au 31/12/2001 : 1401,15

arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en report à nouveau soit 1401,15 au compte 002 (R).

### b) Affectation du résultat CA 2001 Commune :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2001, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- **Section d'investissement :**  
Résultat à la clôture de 2000 :  
- 856 886,64

Résultat de l'exercice 2001 :  
- 479 956,05

Résultat cumulé au 31/12/2001 :  
- 1 336 842,69

- **Section de fonctionnement :**

Résultat à la clôture de 2000 :  
1 819 121,87

Part affectée à l'investissement en 2001 (compte 1068 de 2001) :  
1 819 121,87

Net disponible au titre de l'excédent reporté : 0

Résultat de l'exercice 2001 :  
2 870 976,71

Résultat définitif au 31/12/2001 :

2 870 976,71 (437 677,57 €)

arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en investissement au compte 1068 (R) pour :  
437 677 €

### c) Affectation du résultat CA 2001 Service Eau et Assainissement :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2001, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- **Section d'investissement :**  
Résultat à la clôture de 2000 :  
68 367,27

Résultat de l'exercice 2001 :  
45 358,48

Résultat cumulé au 31/12/2001 :  
113 725,75 (17 337,38 €)

(se retrouvera au compte 001 Section d'investissement (R) pour 17 337 €)

- **Section de fonctionnement :**

Résultat à la clôture de 2000 :  
229 425,21

Part affectée à l'investissement en 2001 (compte 1068 de 2001) :  
229 425,21

Net disponible au titre de l'excédent reporté : 0

Résultat de l'exercice 2001 :  
112 672,60

Résultat définitif au 31/12/2001 :

112 672,60 (17 176,83 €)  
arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en investissement au compte 1068 (R) pour 17 176 €.

### d) Affectation du résultat CA 2001 Régie des Transports de Corps :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2001, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section d'investissement :  
Résultat à la clôture de 2000 :

0

Résultat de l'exercice 2001 : 0

Résultat cumulé au  
31/12/2001 : 0

- Section de  
fonctionnement :

Résultat à la clôture de 2000 :  
103 627,08

Part affectée à  
l'investissement en 2001  
(compte 1068 de 2001) : 0

Net disponible au titre de  
l'excédent reporté :

103 627,08

Résultat de l'exercice 2001 :

318 408,71

Résultat définitif au  
31/12/2001 :

422 035,79 (64 338,94 €)

arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en report à nouveau soit 64 338 au compte 002 (R).

## II)- DEVIS TRAVAUX ECOLE :

Mr MARCHAND, architecte, présente une ébauche de calendrier pour la rénovation de l'Ecole, dont le coût est estimé à :

261 924 € TTC

(1 718 108 F TTC)

Ce document fait apparaître un délai de préparation, avant le démarrage des travaux, d'au moins 25 semaines (6 mois) et il est indispensable de mettre en place le financement des travaux pendant la phase préparatoire. Il faut donc dans l'immédiat étudier les possibilités d'emprunt pour la réalisation de cette opération.

## III)- ACHAT PARCELLES :

a) Achat de terrain : morceau de la parcelle C280 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'accord passé avec les propriétaires du terrain cadastré C280 pour l'achat d'une portion d'une superficie maximum de 500 m<sup>2</sup> nécessaire à la remise en état du chemin de la micro-centrale. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme son accord pour l'achat de ce terrain au prix de 1,52 € le m<sup>2</sup>, charge le Maire de faire procéder au document d'arpentage correspondant et le mandate pour signer l'acte de vente en l'étude du notaire choisi par les deux parties.

b) Achat parcelle chemin de la Montagne :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'agrandir le début du chemin de la Montagne côté Route de la Salette, du fait de la mise en vente de la parcelle 481.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'une bande de terrain de forme triangulaire d'une superficie d'environ 40m<sup>2</sup> délimitée par un document d'arpentage, dont le coût sera partagé entre la Commune et l'acheteur du reste de la parcelle 481, la dépense totale de l'opération pour la Commune ne devant pas excéder 1 220 €.

c) Préemption parcelle AC 308 (Ricard) :

La Commune envisage de préempter afin d'agrandir la place devant l'Eglise.

Une réunion ultérieure sur cette question sera programmée car il faut que la vente soit confirmée et, dans le cas d'un achat par la Commune, il faut envisager de contracter un emprunt.

## IV)- DÉLIBÉRATION POUR NON APPLICATION PÉNALITÉS DE RETARD TRAVAUX MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation de la Bibliothèque et de la Mairie ont subi des retards au cours de leur réalisation en raison des conditions climatiques de l'hiver dernier.

L'article 4-3 du CCAP prévoit des pénalités de retard pour les entreprises n'ayant pas terminé dans les délais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De ne pas appliquer les pénalités de retard prévues à l'article 4-3 du CCAP aux entreprises suivantes :

Lot 1 : AYE

Lot 2 : PEREIRA

Lot 3 : BOVE

Lot 6 : PACALET

Lot 7 : JOSE

Lot 8 : PRA

Lot 10 : PRA

## V)- DÉLIBÉRATIONS COMPTES-RENDUS OPÉRATIONS TERRITOIRES 38 :

a) Compte-rendu annuel d'activité 2001 travaux d'assainissement :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du bilan de l'opération concernant les travaux d'assainissement au 31/12/2001, ainsi que des prévisions sur les années 2002 et 2003.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le bilan de l'opération tel qu'il apparaît dans le tableau joint.

(Document disponible en Mairie)

b) Compte-rendu annuel d'activité réhabilitation Bibliothèque / Mairie :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du bilan de

l'opération concernant la rénovation de la Mairie et de la Bibliothèque au 31/12/2001.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le bilan de l'opération tel qu'il apparaît dans le tableau joint.

(Document disponible en Mairie)

#### **VI)- DÉLIBÉRATION SE 38 :**

Le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la Commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'a pas été actualisé depuis un décret du 27 Janvier 1956 ; l'action collective des syndicats d'électricité a permis la revalorisation de cette redevance.

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du décret n° 2002-409 du 26/03/2002, portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Après délibération, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum

- que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédant la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> Janvier, ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

#### **VII)- TAXE DE SÉJOUR 2002 :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 15/12/2001, les nouveaux tarifs de taxe de séjour ont

été fixés pour la saison 2002 comme suit :

#### **Taxe de séjour**

#### **Tarif par unité d'accueil**

- Hôtels de tourisme classés 2\* : 0,50 €

- Village-vacances catégorie confort : 0,25 €

- Hôtels classés sans \* et meublés : 0,30 €

- Campings : 0,15 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide de mettre la période de perception du 01/06/2002 au 30/09/2002 et de maintenir une taxe de séjour forfaitaire selon les mêmes bases qu'en 2001, sauf pour les campings et les meublés dont la facturation sera établie en fin de saison au vu du détail des sommes perçues.

#### **VIII)- URBANISME :**

Accord pour le dossier F 211.

#### **IX)- DM BP 2002 :**

Voir documents en Mairie.

#### **X) LOCATION SALLE D'EXPOSITION : TARIFS ET CONDITIONS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal des conditions d'utilisation de la nouvelle salle d'exposition / réunion de la Mairie et propose au Conseil Municipal d'en tenir compte pour mettre à jour le règlement actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier le règlement établi le 09/03/2002 comme suit :

- prêt gratuit de la salle pour les réunions

- prêt gratuit de la salle pour les associations de Corps et le cinéma, avec participation pour le ménage de 22 € à chaque utilisation et versement d'une caution de 60 €

- pour les particuliers et associations extérieures :

- 50 € de location par jour pour la 1<sup>ère</sup> partie de la salle

- 100 € de location par jour pour l'utilisation de la salle entière

- 22 € pour le ménage en plus du prix de location

- versement d'une caution de 60 €

#### **XI)- QUESTIONS DIVERSES :**

##### **a) Emploi CEC :**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la fin du contrat CES le 30/06/2002 et demande au Conseil Municipal de prendre position sur le devenir du salarié dont le contrat prend fin.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la transformation du contrat CES en contrat CEC de 130 heures par mois et charge le Maire de signer les pièces administratives pour un contrat d'une année avec l'agent concerné.

##### **b) Demande de Mr PORCERO pour des problèmes d'infiltration d'eau dans sa cave :**

Le responsable technique se rendra sur place pour évaluer les travaux à entreprendre.

##### **c) Détail DM :**

Voir document en Mairie.

##### **d) Photocopieur :**

Il a été décidé de mettre le photocopieur de l'Association Culture et Loisirs à la Maison du Tourisme et d'acquérir un petit photocopieur pour les besoins du secrétariat.

✘ ✘ ✘ ✘ ✘ ✘ ✘ ✘

**28 JUIN 2002**

**PRÉSENTS :** MM. CARDIN,  
FRANCOU-CARRON,  
PASDRMADJIAN, GARAUD,  
MASSE, BOULANGER, CELCE,  
GONSOLIN.

**REPRÉSENTÉ :** Mr REYNIER.

**ABSENTS :** MM. DUBOIS,  
PELLISSIER.

**Secrétaire de Séance :**

Mr. MASSE.

**Ordre du Jour :**

I)- Tirage au sort Jury  
Criminel (2).

II)- Urbanisme : dossier 02  
K1001.

III)- Achats immobiliers.

IV)- Convention avec OPAC  
pour rénovation Centre-Bourg.

V)- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**I)- TIRAGE AU SORT JURY  
CRIMINEL (2) :**

Le tirage au sort a désigné les  
personnes suivantes :

Mme GARCIN épouse

SAVIGNON Juliette

Mr HABIB Danyl

Mme BERT Ghislaine

**II)- URBANISME :  
DOSSIER 02 K1001 :**

Accord pour les deux dossiers  
K1001 et K1002.

**III)- ACHATS  
IMMOBILIERS :**

**a) Achat immobilier partie  
maison cadastrée AC 170 :**

Le Maire donne lecture au  
Conseil Municipal de la lettre  
de Mme MATHIEU Bernadette  
proposant à la vente ses  
appartements situés Rue  
Marchande et Rue de l'Hôpital  
à Corps pour la somme de  
50310 € (330 000 F).

Le Maire pense que la Commune  
pourrait se porter acquéreur  
de ces locaux dont l'utilisation

conviendrait parfaitement au  
projet de réalisation du Village  
du Livre, l'acquisition étant  
subventionnable dans le cadre  
du Contrat Global de  
Développement Sud-Isère  
(action 31).

Après en avoir délibéré, le  
Conseil Municipal se prononce  
contre l'achat par la Commune  
de cet ensemble immobilier.

Vote pour : 1 (Cardin)

Vote contre : 7 (Franco-  
Carron, Pasdrmadjian,  
Boulangier, Celce, Masse,  
Garaud, Reynier représenté)

Abstention : 1 (Gonsolin)

**b) Achat maison AC 308 :**

Le Maire fait part au Conseil  
Municipal de la vente de la  
maison située en face de  
l'église, cadastrée AC 308.

Dans le cadre de la rénovation  
du Centre-Bourg, il avait été  
envisagé d'aménager la place  
devant l'église en rasant cette  
maison.

Le Maire propose au Conseil  
Municipal de faire jouer le  
droit de préemption.

Après délibération, le Conseil  
Municipal décide à l'unanimité  
(moins une abstention : Mr  
Pasdrmadjian) :

- d'acquérir la maison  
cadastrée AC 308 en faisant  
jouer le droit de préemption de  
la Commune, dans le but de la  
raser pour l'aménagement de la  
place de l'église, pour le prix  
proposé de 25 916 € (soit  
170000 F)

- charge le Maire de  
contracter auprès d'une banque  
un prêt du montant de l'achat  
de la maison et de rechercher  
auprès des organismes publics  
le versement de subventions  
pour les acquisitions  
immobilières.

**IV)- CONVENTION AVEC  
L'OPAC POUR LA**

**RÉNOVATION DU CENTRE-  
BOURG :**

Le projet sera étudié lors  
d'une prochaine réunion du  
Conseil Municipal en prenant en  
compte les dernières  
propositions de l'OPAC, qui  
seront présentées au cours de  
la réunion de Juillet 2002.

**V)- QUESTIONS  
DIVERSES :**

**a) Horaires d'ouverture  
Maison du Tourisme Été  
2002 :**

Accord de l'Assemblée sur les  
horaires d'ouverture de la  
Maison du Tourisme pour l'été  
2002 (personnel concerné  
Mlles AVY et CHALLON) :

- du lundi au samedi de  
9h à 12h30 et de 15h30 à  
18h30

- ouverture le dimanche  
du 14/07 au 18/08 de 10h à  
13h.

**b) Subvention ADT :**

Le Maire informe le Conseil  
Municipal de la venue d'un  
groupe musical (Sono Equinoxe)  
pour la soirée du 13 Juillet  
2002 à la Salle des Fêtes de  
Corps.

L'Association de  
Développement Touristique,  
chargée de l'organisation de  
cette soirée, règlera  
directement le groupe musical.  
Après délibération, le Conseil  
Municipal décide de verser une  
subvention à l'ADT d'un  
montant de 450 €, couvrant la  
prestation du groupe musical.

**c) Garderie Été 2002 :**

Le Maire fait part au Conseil  
Municipal de la proposition de  
Mr PEROT, directeur du village  
de vacances, pour la mise en  
place du Centre de Loisirs Sans  
Hébergement avec accueil des  
enfants de Corps.

Le Conseil Municipal, après en  
avoir délibéré, donne son

accord sur les propositions suivantes :

- ouverture du Centre du 01/07 au 31/08 de 8h à 12h et de 14h à 18h

- accueil des enfants à partir de 5 ans

- mise à disposition par la Commune d'une animatrice titulaire du BAFA pour 12 enfants maximum, avec priorité aux enfants dont les parents travaillent

- si des enfants prennent le repas au village de vacances (prix du repas 4,7 €), la garderie sera assurée par l'animatrice communale

- conditions d'inscription auprès de LVT : Cotisation LVT obligatoire 16€ + animation 28€/semaine ou 7€/jour ou  $\frac{1}{2}$  journée.

#### d) Renouvellement flamme-annonce :

Par lettre du 21/06/2002, la Poste nous informe de la fin de la concession de la flamme-annonce au 19/09/2002 ; il faudrait donc se prononcer sur son renouvellement avant le 01/09/2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement pour 2 ans de la flamme-annonce au prix de 444,18€, avec partage des frais avec le Sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette.

#### e) Location mobilier scolaire :

Le Sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette souhaiterait emprunter pour l'été du mobilier à l'Ecole Maternelle, soit 15 chaises et 2 tables.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la location demandée au prix forfaitaire de 200€.

#### f) Demande de subvention pour le déplacement poste plage :

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée l'estimation financière produite par EDF pour la modification du poste plage et reprise du réseau HTA 20kv et bt. Le devis proposé est de 18500€. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord de principe sur la réalisation de cette opération, sous réserve de son bouclage financier, et charge le Maire de solliciter SE 38 pour le versement d'une subvention.

#### g) Avenant au bail de location de la Gendarmerie :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'avenant au bail de location de la Caserne de Gendarmerie proposé par le Groupement de Gendarmerie de l'Isère pour la révision de ce loyer, en respect de la clause de révision triennale.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la fixation du loyer de la Gendarmerie au prix de 40381€ à partir du 01/06/2002 et charge le Maire de signer l'avenant présenté.

#### h) Demande de subvention fenêtres Mairie :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le devis établi par l'entreprise BOVE pour le changement des fenêtres de la Mairie ; ce devis se monte à 10295,88€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme son accord pour la réalisation des travaux de remplacement des fenêtres de la Mairie et charge le Maire de demander au Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre des bâtiments non productifs de revenus.

#### i) Autres questions abordées :

##### - Stationnement dans Corps :

Mme CELCE est chargée de collecter le plus d'informations possible auprès des usagers et des services de l'Équipement afin d'améliorer le stationnement sur le territoire de la Commune.

##### - Feux d'artifices :

Le Conseil Municipal, pour des raisons de sécurité, décide que les deux feux d'artifices du 13/07 et du 15/08 seront tirés au bord du Lac.

- Une visite aura lieu pour déterminer si les employés de la Mairie peuvent entreprendre pendant l'été la démolition des maisons insalubres Rue de l'Hôpital.

- Une fuite d'eau sur un trottoir communal occasionne des dégâts chez un particulier : les travaux seront faits après la saison estivale.

- Le Conseil Général vient de notifier l'attribution d'une subvention de 12000€ (montant des travaux 40213,61€ HT) pour la réfection du court de tennis près de la Gendarmerie.

- Le Jury Départemental pour le fleurissement se présentera en Mairie le Mercredi 31 Juillet à 11H30.

✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕

### 13 JUILLET 2002

PRÉSENTS : MM. CARDIN, FRANCOU-CARRON, DUBOIS, REYNIER, BOULANGER, GONSOLIN, PELLISSIER, CELCE, PASDRMADJIAN.

REPRÉSENTÉ : M. GARAUD.

ABSENT : M. MASSE.

Secrétaire de Séance :

Mme CELCE.

**Ordre du Jour :**

I)- Convention avec OPAC pour rénovation Centre-Bourg.

II)- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**I)- CONVENTION AVEC L'OPAC POUR RÉNOVATION CENTRE-BOURG :**

**a) Signature du bail avec l'OPAC 38 ; autorisation de pénétrer sur les lieux donnée à l'OPAC et aux techniciens mandatés par l'OPAC :**

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de 4 logements et de 2 commerces sur les parcelles 266, 267 et 268 dont la Commune est propriétaire ; la réalisation étant confiée à l'OPAC 38.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise :

\* la Commune à consentir à l'OPAC un bail à construction gratuit, pour une durée de 52 ans, qui portera sur l'emprise de la construction et donne tous pouvoirs au Maire pour signer toutes pièces utiles à cet égard

\* l'OPAC à déposer la demande de permis de construire pour l'opération précitée

\* l'OPAC ainsi que les techniciens mandatés par l'OPAC 38 à pénétrer sur le terrain

et charge le Maire d'effectuer les différentes démarches.

**b) Convention financière opération OPAC 38 :**

Le Maire expose que, dans le cadre de l'opération de logements sociaux Centre-Bourg, l'OPAC a sollicité une subvention pour l'aménagement de 4 logements dans des bâtiments existants.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur une participation de principe en faveur de l'OPAC pour un

montant de 20 000 € maximum et d'habiliter le Maire à signer la Convention à venir, étant précisé que cette subvention sera ajustée en fonction du bilan financier d'équilibre d'exploitation de l'opération (suivant les hypothèses de la Caisse des Dépôts et Consignations).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'octroyer à l'OPAC une participation financière d'un montant maximum de 20 000 € pour la réalisation d'une opération de 4 logements sociaux dans les conditions visées ci-dessus

- d'habiliter le Maire pour signer la Convention à intervenir avec l'OPAC.

**c) Mandat de Maîtrise d'Ouvrage :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune, dans le cadre de la rénovation de bâtiments situés au centre du village, envisage un projet d'aménagement de logements, financés à l'aide de prêts PLUS par l'Etat, et de locaux d'activité, sur les parcelles cadastrées AC 266, 267 et 268.

Ce projet d'aménagement permet de réhabiliter 4 logements situés en étage et 2 surfaces destinées à des locaux d'activité au rez-de-chaussée.

La maîtrise d'ouvrage de la partie logements sera assurée par l'OPAC 38 et la Commune se chargera de la maîtrise d'ouvrage concernant les locaux d'activité.

Cependant, compte tenu du programme envisagé et de sa complexité au niveau du montage juridique (co-maîtrise d'ouvrage), le Maire propose au Conseil Municipal de confier à l'OPAC 38 un mandat de maîtrise d'ouvrage, tel que

prévu par l'article 3 de la loi du 12/07/1985.

Le mandat de maîtrise d'ouvrage devant tenir compte :

- de la limite du programme (locaux non aménagés à l'intérieur

- de l'enveloppe financière arrêtée par la Commune concernant l'aménagement des surfaces destinées à des locaux d'activité

- des termes de la Convention ci-jointe qui doit mettre en évidence, sous peine de nullité :

\* les caractéristiques de l'ouvrage faisant l'objet de la Convention, les attributions confiées au mandataire, les conditions dans lesquelles le maître d'ouvrage constate l'achèvement de la mission du mandataire, les modalités de sa rémunération fixée à 5472,35€ TTC, les pénalités qui lui sont applicables en cas de méconnaissance de ses obligations et les conditions dans lesquelles la Convention peut être résiliée.

\* le mode de financement de l'ouvrage ainsi que les conditions dans lesquelles le maître d'ouvrage fera l'avance des fonds nécessaires à l'application de la Convention ou remboursera les dépenses exposées pour son compte et préalablement définies, étant précisé que le montant global s'élève à 114 388,62 € TTC.

\* les modalités du contrôle technique, financier et comptable exercé par le maître d'ouvrage pendant les différentes phases de l'opération.

\* les conditions dans lesquelles l'approbation des avant-projets et la réception de l'ouvrage sont subordonnées à l'accord préalable du maître d'ouvrage.

\* les conditions d'action en justice du mandataire pour le compte du maître d'ouvrage.

Aux termes de cette Convention, l'OPAC 38 agira « au nom et pour le compte » du maître d'ouvrage et le représentera à l'égard des tiers jusqu'à l'achèvement de sa mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne son accord sur les termes de la Convention de maîtrise d'ouvrage avec l'OPAC, dont la rémunération sera de 5472,35 € TTC, et charge le Maire de la signer ; l'OPAC s'engageant à fournir à la Mairie toutes les pièces administratives nécessaires à l'établissement de dossiers de subventions auprès du Département, de la Région et de l'Etat

- accepte la réalisation des locaux d'activités (livrés non aménagés à l'intérieur) pour un montant de 114388,62€ TTC, toute modification au programme initial devant par ailleurs faire l'objet d'un avenant à la Convention de mandat.

## II)- QUESTIONS DIVERSES :

### a) Convention de servitude canalisation eaux usées :

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état d'avancement des travaux de mise en place des conduites d'eaux usées ; le projet prévoit la traversée de parcelles privées.

Il faut donc obtenir l'accord des propriétaires et signer avec eux une convention de servitude pour le passage de la canalisation d'eaux usées.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour passer, avec tous les propriétaires concernés, une convention de servitude selon

le modèle présenté et charge le Maire de signer, au nom de la Commune, les conventions de passage pour la canalisation.

### b) Demande de subvention au titre des bâtiments non productifs de revenus :

Le Maire fait le point des travaux engagés sur les bâtiments communaux Mairie, Eglise, wc publics.

Le montant des travaux s'élève à ce jour à :

108 732 € HT

pour la Mairie

(aménagement de la Salle du Conseil)

19 947 € HT

pour des travaux divers sur les bâtiments communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite, auprès du Conseil Général, l'octroi de la subvention pour les travaux concernant les bâtiments non productifs de revenus, étalée sur les années 2001 à 2006 selon le tableau joint.

(Voir documents en Mairie)

### c) Devis pour travaux dans une maison louée par la Commune :

Des travaux ont été demandés dans une maison louée par la Commune.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande tant que le paiement du loyer ne sera pas régularisé.

### d) Convention de partenariat Trésor Public/Maire :

En Janvier 2001, après un travail conjoint entre les services du Trésor Public et l'Association des Maires de l'Isère et la Fédération Nationale des Maires Ruraux, il a été décidé d'élaborer une convention-cadre à l'intention des Communes du département afin de renforcer le partenariat entre les receveurs municipaux et les Maires.

Le Maire présente à l'assemblée le texte de la convention proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le texte de convention présenté et charge le Maire de signer, pour la Commune, la convention de partenariat avec le Trésor Public.

### e) Devis construction bâtiment pour appareil de traitement UV :

Accord du Conseil Municipal pour le devis de l'entreprise PELISSARD de 14 488,57 € HT.

### f) Modification horaires de travail :

Après ajustement du travail de l'animatrice chargée de la garderie estivale pour les enfants de Corps, son emploi du temps fait apparaître une charge de travail plus importante dans la semaine. Il est proposé, en compensation, que le monitorat à LVT prenne fin le 14 Août au soir.

Accord de l'Assemblée.

o o o o o o o o

## PÉDICURE

La pédicure sera présente en  
Mairie de CORPS  
JEUDI 8 AOÛT 2002

Il est indispensable de vous  
inscrire au plus tôt en  
Mairie. Merci.

Tél 04 76 30 00 31



# RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

**13 JUIN 2002**

**PRÉSENTS :** MM. MOUTIN,  
TROSSERO, BATTISTEL,  
BONTHOUX, FRANCOU-  
CARRON, RIGLET, BARBE,  
SERRE, MOSTACCHI,  
RICHIERO, CASSAGNE,  
COURTEAU, LAUDET,  
ANDRIEUX, CHARLES J.,  
CHARLES C., PELISSIER,  
FESSIA, LEBOURCHE,  
FROMENT, BELLONVILLE,  
BALME E.

**REPRÉSENTÉS :** MM. BALME  
R., GONSOLIN.

**ABSENTS :** MM. REYNIER,  
GRAND JP., GRAND H.

**INVITÉS PRÉSENTS :** MM.  
CARDIN, ESPIE.

**INVITÉ EXCUSÉ :** M.  
HOUZIEL.

\*\*\*\*\*

## AMÉNAGEMENT RIVES DU LAC 2<sup>ème</sup> PHASE :

Résultat de l'appel d'offres  
pour les travaux de :

- aménagement des bords du  
Lac
- aménagement des aires de  
collectivités
- aménagement de la Maison du  
Passeur
- espace aquatique

Seul le lot 10 concernant les  
équipements spécifiques de  
l'espace aquatique (remise en  
état du toboggan nautique et  
espace nautique ludique) est  
infructueux.

Ont été retenues pour les  
travaux les entreprises :

Lot 1 : PELISSARD

Lot 2 : JANNON

Lot 3 : BOVE

Lot 4 : MARRY

Lot 5 : BARD DO-  
NASCIMENTO

Lot 6 : MADDALON

Lot 7 : PRA

Lot 8 : VIDAL

Lot 9 : LIONET

*Pour les détails, voir documents à la  
Communauté de Communes*

Le lot 10 sera traité par un  
marché négocié. Le Conseil  
Communautaire donne  
délégation au Bureau pour le  
choix.

## PLAGE :

Deux surveillants de baignade  
sont embauchés à compter du  
1<sup>er</sup> Juillet jusqu'au 31 Août  
2002.

Leurs salaires, charges  
patronales comprises, sont  
subventionnés totalement par  
le Conseil Général.

Le Président est chargé de  
demander cette subvention.

## TARIFS CAMPING ET BASE NAUTIQUE 2002 :

Selon la convention  
d'affermage, le Conseil  
Communautaire approuve les  
tarifs du Camping et de la Base  
Nautique tels qu'ils sont  
présentés.

*Pour les détails, voir documents à la  
Communauté de Communes*

## AMÉNAGEMENTS BUREAUX :

Le Conseil Communautaire  
approuve les avenants aux  
marchés concernant  
l'aménagement des bureaux de  
la Communauté de Communes  
(entreprises : VIDAL ; BOVE ;  
BARD-DO NASCIMENTO ;  
PRA ; MADDALON ;  
MEYSENC).

*Pour les détails, voir documents à la  
Communauté de Communes*

## MÉNAGE BUREAUX :

Le Conseil Communautaire  
approuve l'embauche d'une  
personne pour effectuer le  
ménage des bureaux de la  
Communauté de Communes pour  
4 heures par semaine  
rémunérées au SMIC.

## DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT :

Le Conseil Communautaire  
délègue le Président, dans la  
limite de 90 000 € HT, pour  
prendre toutes décisions  
concernant la passation,  
l'exécution et le règlement des  
marchés de travaux,  
fournitures et services qui  
peuvent être passés sans  
formalités préalables.

## CONVENTION PARTENARIAT MAIRES ET TRÉSOR PUBLIC :

Un modèle de convention est  
proposé pour guider les  
relations entre le Trésor Public  
et les Maires ou Président  
d'EPCI.

Le Conseil Communautaire  
demande de rajouter dans le  
cadre du maintien du service  
de proximité :

« le Trésor Public s'engage à  
maintenir un trésorier à Corps  
et à mettre à sa disposition le  
personnel nécessaire ».

## DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT :

La circulaire préfectorale du 7  
Mai 2002 stipule que les  
prestations d'ingénierie  
effectuées par les services  
DDE, DDAF, CETE, sont  
désormais soumises au Code  
des Marchés Publics et font  
l'objet d'un appel d'offres.

Le Conseil Communautaire réprovoque le désengagement de l'Etat dans l'aide apportée aux collectivités territoriales.

Mr le Président rappelle que le Préfet Mr GARNIER avait promis des travaux d'aménagement des carrefours sur la RN 85 entre La Mure et Corps. A ce jour, rien n'est fait malgré les demandes des Maires inquiets de la dangerosité de ces carrefours. Le Conseil Communautaire demande que ces travaux soient réalisés de toute urgence.

### ORDURES MÉNAGÈRES :

Après de nombreuses réunions et études de différentes possibilités de paiement du service « ordures ménagères », le Président demande au Conseil Communautaire de choisir entre la taxe et la redevance, par un vote à bulletin secret : par 15 voix pour la taxe et 9 pour la redevance, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est instituée au sein de la Communauté de Communes.

### CONTRAT TRANS-DÉCHETS :

Une benne est installée durant trois semaines sur chacune des Communes du Canton afin de faciliter le dépôt des encombrants. Il est rappelé que les déchetteries de la Salle en Beaumont et de Corps sont ouvertes à tous les habitants du Canton toute l'année.

Le Président est chargé de signer le contrat global d'enlèvement des Déchets Industriels Banaux (D.I.B.) avec l'entreprise Trans-Déchets Gros Environnement.

### ENTRETIEN RÉSEAU DE DRAINAGE :

Les travaux de drainage pour stabiliser le terrain sont à la charge de la Communauté de Communes.

Une convention avec le service R.T.M. de l'O.N.F. est établie pour entretenir les drains.

Mr le Président est chargé de la signer.

### CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE :

Un projet de Maison Médicale regroupant médecin, infirmier, kinésithérapeute, P.M.I., permanence de divers services sociaux ... est à l'étude pour une implantation dans l'ancienne Maison de Retraite.

✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕

*INFOS...INFOS...INFOS*

### TOURNOI DE TENNIS

Tennis-Club de CORPS

Le tournoi estival du Tennis-Club de Corps aura lieu :

DU 12 AU 17 AOÛT 2002

Inscription gratuite pour les adhérents. Une participation de 5 euros est demandée pour les non licenciés à Corps. Simple hommes, simple dames, simple jeunes et double.

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison du Tourisme avant le 10 Août (Tél 04 76 30 03 85).

\*\*\*\*\*

#### Rappel des tarifs 2002

#### Abonnements :

15 € (jeunes) ; 31 € (adultes)  
55 € (couples) ; 77 € (familles)

#### Location des courts

1H = 6 € ; 2H = 11 €  
3H = 15 € ; 5H = 21 €

*INFOS...INFOS...INFOS...*

### RENCONTRES 'MONTAGNE AU CORPS'

A 20H30

Salle de la Mairie de Corps

VENDREDI 16 AOÛT

Film : 'Cordée de Rêve'

Rencontre-débat avec  
Patrick BÉRHAULT

VENDREDI 23 AOÛT

Diaporama :

'Hivernale à l'Obiou'

Reportage TV Canadienne :  
'Catastrophe de l'Obiou'

✕ ✕ ✕ ✕ ✕

### TOMBOLA DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tous les amis et adhérents de la Bibliothèque Municipale de Corps sont invités à assister au tirage de la tombola annuelle qui aura lieu

SAMEDI 3 AOÛT

à 11H30

Le tirage sera suivi d'un apéritif.

✕ ✕ ✕ ✕ ✕

### RAID SOULOISE 2002

Si vous souhaitez participer au RAID SOULOISE 2002, qui aura lieu :

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

vous pouvez encore vous inscrire auprès de l'A.D.T.  
Tél 04 76 30 04 57

Découvrez le Canton de Corps tout en pratiquant VTT Orientation Canoë Course à Pied Via Ferrata et terminez en beauté par l'épreuve 'surprise'.

Départ et arrivée à Corps  
Par équipes de 2

# MAI, JUIN, JUILLET À CORPS



## CINÉ-VADROUILLE

L'équipe du cinéma itinérant CINÉ-VADROUILLE se félicite de la réussite de l'initiative « Ciné-Vadrouille autour du monde » qui s'est déroulée la dernière semaine de Mai.

Cette gageure de présenter cinq soirs de suite cinq films venant d'ailleurs a été suivie par un large public. De Corps à Chauffayer, celui-ci a accompagné toute l'équipe de bénévoles dans ce voyage autour du monde, particulièrement lors de la présence de Mamad Haghghat venu présenter le film iranien « Un Temps pour l'Ivresse des Chevaux » de Baham Gobhadi et celle de Jean-Jacques Varret, distributeur du film japonais « Le Village de mes Rêves » de Yoichi Higashi.

En attendant la reprise de la programmation mensuelle le 27 Septembre, Ciné-Vadrouille sera partenaire du Festival de Chaillol en Août, festival axé sur la musique, entièrement gratuit avec ateliers, concerts, randonnée musicale et, le 7 Août, la projection du film « Gadjo Dilo » de Tony Gatlif. Ce film sera également projeté à Corps le vendredi 9 Août à 20h30.

Par avance, Ciné-Vadrouille vous remercie d'être nombreux au rendez-vous.

\*\*\*\*\*

## ÉCOLE DE CORPS

UNE JOURNÉE AVEC NOS CORRESPONDANTS  
DE L'ÉCOLE DE RÉÉDUCATION MOTRICE DE GRENOBLE



« Nous sommes allés accueillir nos correspondants quand ils sont descendus du car. Sur le chemin de l'école, nous sommes allés leur faire voir des chèvres dans une petite écurie. Arrivés à l'école, nous leur avons offert des tartes à la confiture que nous avons préparées.

Après, un animateur a loué un âne. Nous sommes partis au stade avec nos amis et l'âne pour pique-niquer. Certains enfants étaient dans des Joelettes. Nous avons joué quelques temps, mais il s'est mis à pleuvoir, alors on est allé manger dans les vestiaires.

Le jeu de ballon a repris quand la pluie s'est arrêtée. Après on a pris un petit chemin dans la forêt.

Ils ont visité notre classe et nous leur avons offert un cadeau à chacun. Puis, le moment est venu de se quitter. On était tous bien contents de notre journée. »

Les élèves de l'École de CORPS.

# LES ACTIVITÉS DU CLUB 'JOYEUSES RENCONTRES'

## LE CONCOURS DE PÉTANQUE ANNUEL

Comme chaque année, le Club Joyeuses Rencontres a organisé son concours de pétanque. Mardi 18 Juin, tous les membres du Club étaient conviés à cette rencontre dès 9 heures devant le jeu de boules. C'est par une belle et chaude journée que les parties se sont déroulées dans la bonne humeur. 3 parties en 13 points, dont les gagants furent Louis MEYER/Fernand PINTUS, et les seconds Solange DAVIN/Robert GARAUD. Tous quatre se sont vu remettre des coupes ; les autres participants ont eu eux aussi droit à de jolis lots de consolation.



La Présidente Suzette Garaud remet les coupes aux vainqueurs.

Ceux qui ne souhaitaient pas participer au concours ont pu passer la matinée au Clos des Marronniers, qui avait été ouvert le matin même par René et Arlette GONTARD (le Club les en remercie). Là, ce sont la belote et le scrabble qui étaient à l'honneur. Puis les membres du Club se sont retrouvés aux Chênets, où les attendait un succulent repas apprécié de tous et ponctué de chants et d'histoires par les animateurs 'maison' du Club André et Clément. Rendez-vous a été pris pour le concours de pétanque 2003 !



Les joyeuses tablées du Club au Restaurant Les Chênets.

## APRÈS-MIDI DANSANT

Dans le courant du mois de Mai, les responsables du Club s'étaient lancé un défi : pourquoi, maintenant que la Mairie est dotée d'une belle salle, ne pas organiser un après-midi dansant ? C'était un risque à courir (payer un orchestre et tous les frais occasionnés par un bal ...). Le choix de la date s'est porté sur le 30 Juin, traditionnellement jour de la fête patronale à Corps. Qui ne se souvient du défilé de tartes et pognes sur les Fossés, que l'on faisait cuire chez le boulanger de l'époque Mr Raymond Blanchard et son épouse ? Car, pour la Saint-Pierre, tous les Corpatus se faisaient une joie d'accueillir leurs familles. C'était une tradition, et les rues du village étaient pleines de monde. Pourquoi plus de Saint-Pierre ? C'est bien dommage, mais les temps changent...

Ainsi donc, le 30 Juin, l'animation fut un succès. Beaucoup de monde, un bon orchestre (Les Matins Bleus) ; la fête a été réussie.

Les membres du Club et de nombreuses personnes des environs se sont retrouvés sur la piste et se sont bien amusés. Merci à Suzette, Robert, Marie-Louise et à tous les participants pour cet excellent après-midi ; en espérant qu'il sera renouvelé l'an prochain.

Le Club, en vacances pendant l'été, reprendra ses activités le Mardi 3 Septembre prochain.

\*\*\*\*\*

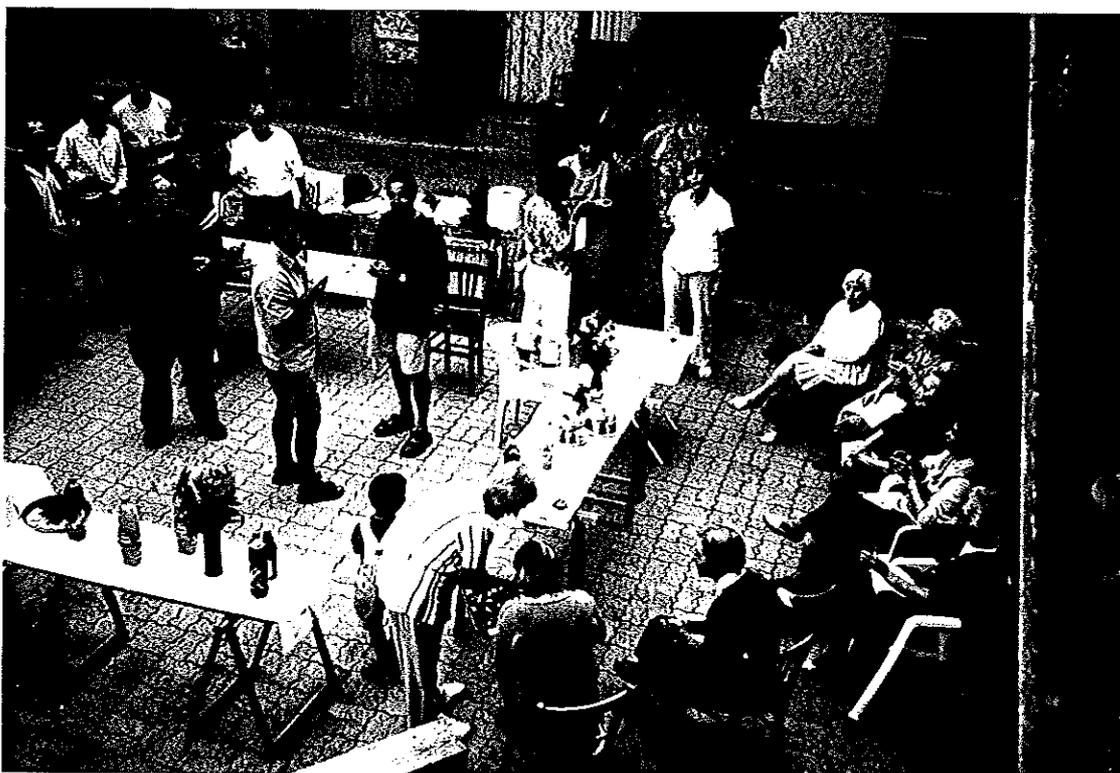
## UN SYMPATHIQUE REPAS DE QUARTIER

Les habitants de la Rue Marchande, de la Rue de la République, de la Place Grenette, de la Place aux Herbes, ont mis le feu au charbon de bois par une belle soirée du début du mois de Juillet.

Tandis que les hommes s'occupaient du vin et de l'apéritif, les femmes avaient préparé un succulent repas qui a régalé tous les participants, du plus jeune (2 ans) au plus ancien (90 ans) !

Un dimanche soir à profiter de la douceur du climat estival, histoire de se retrouver entre voisins et de savourer un bon moment de convivialité en plein air.

Chacun était si ravi de sa soirée que l'expérience sera sans doute renouvelée aussi souvent que possible, pour renforcer les liens tissés entre les habitants du quartier.



*Tous les habitants du quartier étaient ravis de participer à cette petite fête.*

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS



Les vacances !!! Le moment idéal pour la lecture ! Alors pensez à la Bibliothèque. De nombreuses nouveautés à votre disposition !

## Rappel Horaires et Tarifs 2002 :

Le Jeudi et le Samedi de 10H à 12H et le Mercredi de 14H à 16H.

Enfants : 9 € ; Etudiants/Retraités : 11 € ; Adultes : 12 € ; A l'unité : 2 €.

## LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETÉS

- |   |  |
|---|--|
| JE L'AIMAIS <i>Anna GAVALDA</i>           | ON NE FAIT JAMAIS VRAIMENT CE QUE          |
| LES 40èmes DELIRANTS <i>Raymond DEVOS</i> | L'ON VEUT <i>Christine ARNOTHY</i>         |
| CASUS BELLI <i>Anne BRAGANCE</i>          | MADemoiselle LIBERTÉ <i>Alexandre</i>      |
| REPONDS-MOI <i>Suzanna TAMARO</i>         | JARDIN                                     |
| CAPITAINE <i>Marcel DESSAILLYd</i>        | DRÔLE DE BAZAR <i>Joseph CONNOLLY</i>      |
| L'EFFROYABLE IMPOSTURE <i>Thierry</i>     | DANGER DE MORT <i>Ruth RENDELL</i>         |
| MEYSSAN                                   | SEPT ANS DE SOLITUDE <i>Eric HALPHEN</i>   |
| L'ENFANT DES AUTRES <i>Jacquelin</i>      | LE GRAND GASPILLAGE <i>Jacques</i>         |
| MITCHARD                                  | MARSEILLE                                  |
| LA DAME DES 35 HEURES <i>Philippe</i>     | POUR SOLDE DE TOUT COMPTE <i>Jean-</i>     |
| ALEXANDRE, <i>Béatrix de L'AULNOIT</i>    | <i>Michel ROSSI, François SANTONI</i>      |
| L'EXCURSION A TINDARI <i>Andrea</i>       | DREAMCATCHER <i>Stephen KING</i>           |
| CAMILLERI                                 | LE SECRET <i>Bernard LENTERIC</i>          |
| LA REINE LIBERTÉ 2 la guerre des          | L'OISEAU DES TÉNEBRES <i>Mickaël</i>       |
| couronnes <i>Christian JACQ</i>           | CONNELLY                                   |
| NOIR DESSEIN <i>Julie PARSONS</i>         | LA VILLA <i>Nora ROBERTS</i>               |
| L'ÎLE DES CHIENS <i>Patricia CORNWELL</i> | NOUS DE JEUNESSE ET MONTAGNE               |
| D'OR ET DE FEU LA BÊTE DU TRIEVES         | PUBLIALP                                   |
| <i>Michel ANDREOLETY</i>                  | LE PRESSE BOUC DE MR ISIDORE <i>Marcel</i> |
| TAGUEURS D'ESPÉRANCE <i>Tim GUENARD</i>   | VETTE                                      |
| LES DÉSARROIS D'UN OFFICIER EN            | JOURNAL DE MR MAÎTRE <i>Marcel VETTE</i>   |
| ALGÉRIE <i>Pierre-Alban THOMAS</i>        | SACRÉS TONTONS <i>Christian DELVAL</i>     |
| LA BEAUTÉ DES LOUTRES <i>Hubert</i>       | LES MAÎTRES D'ÉCOLE D'ANTAN <i>André</i>   |
| MINGARELLI                                | BAROZ                                      |
| ENFANT GÂTÉ <i>Jean-Marie PERIER</i>      | SUR LES PAS DU DOCTEUR GÉRARD              |
| NOUVELLES CHRONIQUES TÉLÉ <i>Guy</i>      | <i>Jacques GÉRARD</i>                      |
| CARLIER                                   | IMPRESSIONS MATHEYSINES <i>Madeleine</i>   |
| VOYAGE <i>Danielle STEEL</i>              | MERLE <i>Emmanuel MERLE</i>                |
| LA FORME DE L'EAU <i>Andrea CAMILLERI</i> | LES PLANTES AROMATIQUES ET                 |
| LE BRUIT DES TROUSSEUX <i>Philippe</i>    | MÉDICINALES <i>Elizabeth LEMOINE</i>       |
| CLAUDEL                                   | MÉMOIRES D'OBIYOU N°7 <i>Les Amis du</i>   |
| UN JEUNE HOMME EST PASSÉ <i>Alain</i>     | <i>Musée Matheysin</i>                     |
| REMOND                                    | RHÔNE-ALPES PRODUITS DU TERROIR            |
| TABARLY <i>Benoît HEIMERMANN</i>          | ET RECETTES TRADITIONNELLES                |
|   | MOI, DORA MAAR <i>Nicole AVRIL</i>         |

TOI QUE J'AIMAIS TANT *Mary HIGGINS CLARK*  
 L'OCCUPATION *Annie ERNAUX*  
 LA QUATRIEME MAIN *John IRVING*  
 LA REINE LIBERTÉ 3 L'épée flamboyante  
*Christian JACQ*  
 LA PRINCESSE OUBLIÉE *Laurent JOFFRIN*  
 LE CŒUR DES FLAMMES *Nicholas EVANS*  
 LE PAYS DES TOMATES PLATES *Georges COULONGES*  
 LE CHANT DU GRAND NORD 1 ET 2  
*Nicolas VANIER*  
 LES PÂTES A LA MAISON *Lucia LUCCHINI*  
 PIZZAS ET FOUGASSES *F. LAPI*  
 LES CRÊPES DE SOPHIE *Sophie DUDEMAINE*  
 LES GRATINS DE CHRISTOPHE *Christophe FELDER*  
 MAINTENANT ET POUR TOUJOURS  
*Danielle STEEL*  
 100 IDÉES CRÉATIVES  
 QUELQU'UN D'AUTRE *Tonino BENACQUISTA*  
 OPIUM *Maxence FERMINE*  
 L'OR DU ROI *Arturo PEREZ REVERTE*  
 JE REVIENDRAI VERS VOUS *Didier CORNAILLE*  
 LES REFUGES DE PIERRE *Jean M. AUÉL BAUDOLINO Umberto ECO*  
 AUTOBIOGRAPHIE D'UNE COURGETTE  
*Gilles PARIS*  
 LE BAISER *Danielle STEEL*  
 LES NOMS DES LIEUX DU CANTON DE  
 CORPS *Victor BETTEGA*  
 PÂTÉ DE CORBEAU AUX AMANDES  
*AMERES Christophe CHAPLAIS*  
 UN SOIR AU CLUB *Christian GAILLY*  
 LETTRE A JEAN *Didier LAHAIS*  
 L'ÉTÉ *René FREGNI*  
 CIRCUITS DE RANDONNÉES DANS LES  
 ECRINS *Jean-Pierre NICOLLET*  
 CRASH A L'OBIOU *Vincent DESBRIERES*  
 LES NAUFRAGÉS Avec les clochards de  
 Paris *Patrick DECLERCK*  
 LA MURAILLE INVISIBLE *Henning MANKELL*  
 LES PIERRE D'ANGLE *Michel DESORBAY*  
 POSTE N°3 HÔTE DES TALIBANS *Michel PEYRARD*

UN LONG WEEK-END DANS LES  
 ARDENNES *Hella S HAASSE*  
 LE JOUR DES MORTS *Cees NOOTEBOOM*  
 EN DÉSESPOIR DE CAUSES *Denis TILLINAC*  
 LE GRAND CHARIOT *Matthieu DE BOISSESON*  
 LA DIVINE LE ROMAN DE SARAH  
 BERNHARDT *Michel PEYRAMAURE*  
 L'ORPHELIN DU BOIS DES LOUPS *Marie-  
Bernadette DUPUY*  
 LA PETITE FILLE DU LAC *Christina SCHARZ*  
 MASSOUD L'AFGHAN *Christophe DE  
PONFILLY*  
 LES ANNÉES PASSION *Françoise BOURDIN*  
 LA SORCIERE D'AVRIL *Majgull AXELSSON*  
 TERRE DE SANG *Jacques MAZEAU*  
 LA FORGE AU LOUP *Françoise BOURDON*  
 SEPT GARÇONS *Anne WIAZEMSKY*  
 ZIDANE, LE ROI MODESTE *Jean PHILIPPE*  
 LES GENS DE L'ÉTÉ *Janine MONTUPET*  
 UN HOMME DE POUVOIR *Max GALLO*  
 52 TARTINES DU DIMANCHE SOIR *Jean-  
Luc PETITRENAUD*  
 LES TARTES DE MAXIMIN *Jacques MAXIMIN*  
 LES SALADES D'ÉTÉ  
 FLEURS ALPINES *Edeltraud DANESH*  
 MYSTERES ET CURIOSITÉS DE  
 L'HISTOIRE DANS NOS CANTONS *René  
REMOND*  
 LE FLEUVE GELÉ *Olivier FÖLLMI*  
 LE SECRET *Anna ENQUIST*  
 IL FAUT BUTER LES PATATES *Gérard  
ALLE*  
 DISPARU EN MER *Graham HURLEY*  
 ELISABETH 1<sup>ère</sup> D'ANGLETERRE *Michel  
DUCHEIN*

*Egalement de nombreuses Bandes Dessinées  
 et Livres Enfants.*

*Tous les Amis et Adhérents de la  
 Bibliothèque sont invités :  
 TIRAGE DE LA LOTERIE ET APÉRITIF  
 LE SAMEDI 3 AOÛT*

# CALENDRIER DES ANIMATIONS AOÛT

## CORPS et ses environs

### VENDREDI 2 :

- \* Festival 'Rigodonaires' : randonnée autour du Chauvet (LA SALLE EN BEAUMONT)
- \* Soirée Marocaine (couscous et animation) (Camping du Lac CORPS)

### SAMEDI 3 :

- \* Festival Nuits Musicales : 'Liturgie orthodoxe et Folklore russe' (21h Eglise de CORPS)

### DIMANCHE 4 :

- \* Marché aux Livres et aux Artisans (CORPS)
- \* Concours de boules (lyonnaise) Challenge Gueydan (13h30 CORPS)
- \* Festival 'Rigodonaires' : balade 'racontée' Canal du Beaumont (LA SALLE EN BEAUMONT)
- \* Festival 'Rigodonaires' : Buffet du Terroir et Bal Dauphinois (LA SALLE EN BEAUMONT)

### MERCREDI 7 :

- \* Conférence sur la bande dessinée 'Yoko Tsuno' (20h30 Salle de la Mairie CORPS)

### VENDREDI 9 :

- \* Projection du film 'Gadjo Dilo' (de Tony Gatlif) (20h30 Salle de la Mairie CORPS)
- \* Soirée Terroir (porcelet et animation) (Camping du Lac CORPS)

### SAMEDI 10 :

- \* Journée expo artisanale (Camping Municipal Les Aires CORPS)
- \* Festival Les Nuits Musicales : 'Récital de Piano'(H.Takato) (21h Eglise de CORPS)

### SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 :

- \* Course cycliste : 3<sup>ème</sup> Challenge du Parquetout (LA SALLE EN BEAUMONT)

### DIMANCHE 11 :

- \* Concours de boules (lyonnaise) Souvenir Marc Berger (16 doublettes) (13h30 CORPS)
- \* Méchoui du C.F.A. (ST LAURENT EN BEAUMONT)

### DU LUNDI 12 AU SAMEDI 17 :

- \* Tournoi amical de tennis (CORPS)

### MERCREDI 14 :

- \* Soirée Belge (moules/frites et animation) (Camping du Lac CORPS)

### MERCREDI 14 ET JEUDI 15 :

- \* Vogue de LA SALLE EN BEAUMONT

### JEUDI 15 :

- \* Fête du Lac du Sautet (Animations, feu d'artifices à 22h30) (CORPS)

### DU JEUDI 15 AU SAMEDI 17 :

- \* Artisanat du Monde expo-vente humanitaire (Rue des Fossés CORPS)

### DU JEUDI 15 AU DIMANCHE 18 :

- \* Exposition philatélique (CORPS et NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE)

### VENDREDI 16 :

- \* Rencontres 'Montagne au Corps' (Patrick Bérhault) (20h30 Salle de la Mairie CORPS)

### SAMEDI 17 :

- \* Concours de boules (lyonnaise) Challenge Rivière (17h30) et repas champêtre (CORPS)
- \* Festival Les Nuits Musicales : Trio Violon/Violoncelle/Piano' (21h Eglise de CORPS)

### VENDREDI 23 :

- \* Rencontres 'Montagne au Corps' (Soirée spéciale Obiou) (20h30 Salle de la Mairie CORPS)

### SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 :

- \* Vogue de QUET-EN-BEAUMONT

### DIMANCHE 25 :

- \* Concours de boules (lyonnaise) Challenge Boule du Chamois (16 dbits) (13h30 CORPS)

### SAMEDI 31 :

- \* Concours de boules (lyonnaise) Challenge Boaglio (quadrettes) (13h30 CORPS)
- \* Concours de boules (pétanque) du C.F.A. (ST-LAURENT-EN-BEAUMONT)



*Ce calendrier est donné à titre indicatif  
et sous réserve de modifications.*

*Pour plus de renseignements, consultez le panneau  
d'affichage de la Maison du Tourisme ou  
contactez Valérie au 04 76 30 03 85*

# PATRIMOINE TOURISTIQUE : LE LAC DU SAUTET

*De l'avis de tous, habitants du Canton et acteurs du tourisme, le Lac du Sautet est un véritable atout dans le développement touristique estival. Des vacanciers de plus en plus nombreux profitent des premiers (et fort agréables) réaménagements des abords de ce superbe plan d'eau. Cette mise en valeur a été rendue possible grâce à la mobilisation des 13 Communes de notre Canton, conscientes de l'importance d'un tel outil pour la vie de notre pays.*

*Voici un petit dossier spécial Lac du Sautet qui vous permettra de mieux apprécier les efforts consentis et à faire, ainsi que l'importance de ce Lac pour tous ceux qui l'ont fréquenté par le passé ou le fréquenteront à l'avenir.*

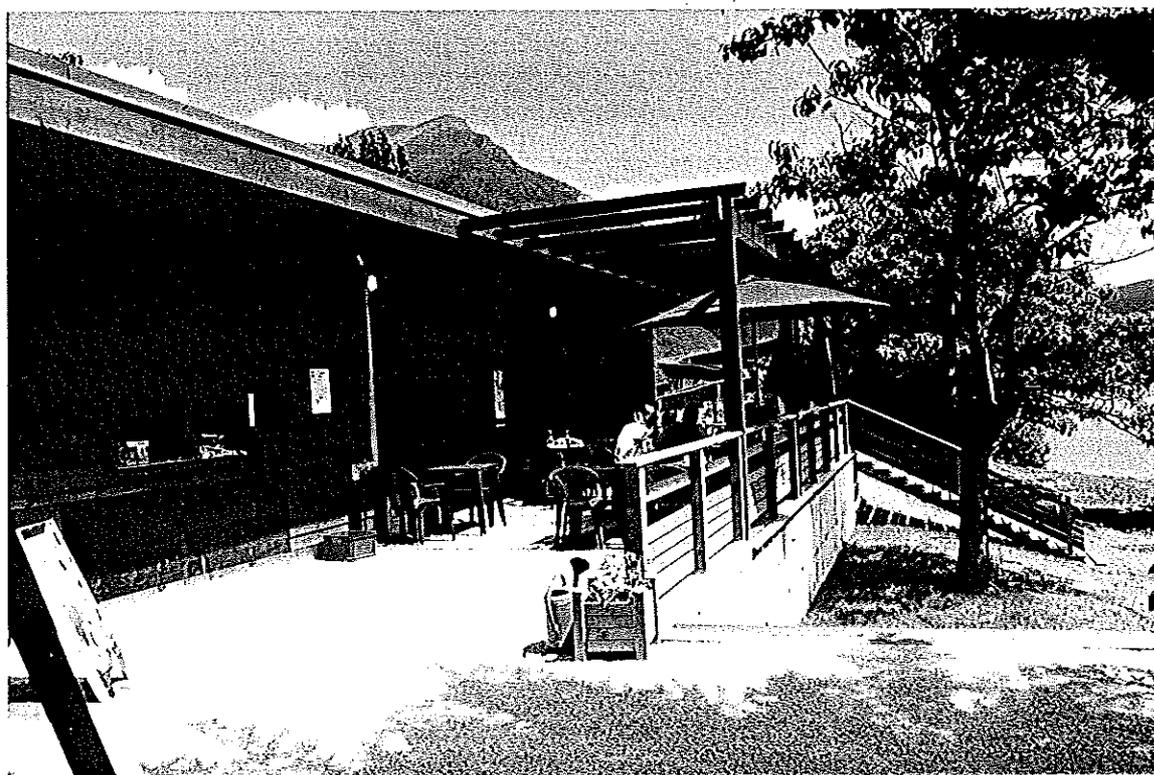
\*\*\*\*\*

La Communauté de Communes, créée le 18 Décembre 2000 et remplaçant l'ancien SIVOM, regroupe les 13 Communes du Canton de Corps. Parmi ses compétences, le développement touristique, les travaux de restauration des terrains de montagne, l'aménagement de sentiers de randonnée, sont essentielles pour la politique de tourisme que souhaitent mener élus et partenaires.

C'est ainsi qu'il y a 2 ans, 180 km de sentiers ont été balisés sur notre Canton, une carte-guide accompagnant le promeneur. Mais les réalisations les plus importantes concernent les rives du Lac du Sautet. Si l'ensemble du réaménagement ne sera achevé que dans quelques années, la première phase des travaux est allée bon train. Reconstruction de la Base Nautique et du Camping du Lac, aménagement des bords du Lac et de la plage, construction du poste de secours de la plage, déjà achevés, ont coûté au total 810 270 € Hors Taxe. Des subventions d'un montant global de 602 173 € ont cependant été allouées à la Communauté de Communes pour mener à bien ces projets, par l'Etat, le Département, la Région, l'Europe et le F.I.D.

C'est l'architecte Jean-Pierre Marchand qui a imaginé et réalisé le projet d'aménagement, Territoires 38 étant maître d'ouvrage délégué en la personne de Mr Ragoucy. De nombreuses entreprises ont participé à la remise en valeur de ce site : Pelissard, Manca, Jannon, Lombardozi, Alpes Céramiques, Pra, Vidal et Espitallier.

Dans le même esprit, la construction par l'entreprise spécialisée ROC (maître d'œuvre ONF) de la Via Ferrata du Lac du Sautet a permis de mieux faire connaître notre région aux sportifs et rencontre un succès grandissant.



# LAC DU SAUTET : SOUVENIRS DE JEUNESSE

## 18 ANS EN 1970 AU BORD DU LAC

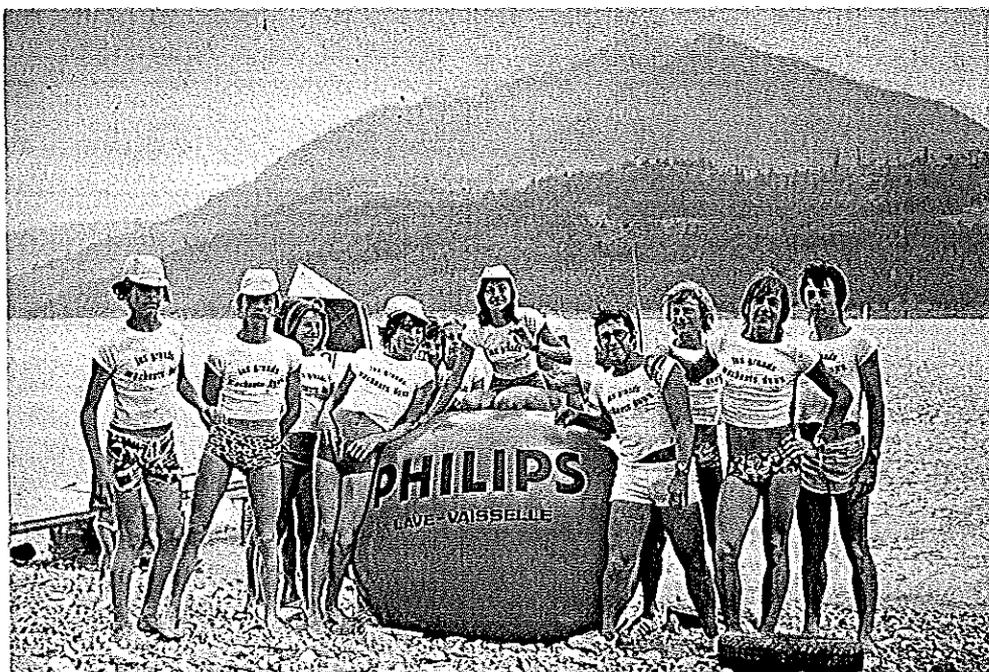
La buvette de la Maison du Passeur, petit coin coquet, admirablement tenu par Mme RENAUD. Des fleurs partout, des drapeaux qui indiquent qu'ici c'est la fête. Des tables, des chaises, à l'ombre des grands acacias, le Lac et l'Obiou.

Nous nous méfions de Mme Renaud. C'est elle qui, malgré son extrême gentillesse, donnait de la voix lorsque dans la fougue de notre jeunesse nous dérapions quelque peu.

Mr Renaud était le complément de Madame. Lui aussi d'une extrême gentillesse, mais d'accès plus facile ; c'était notre complice.

Il a formé des générations de nageurs à Corps. Il a mis les Corpatus à l'eau. Le maître nageur dans sa barque bleue, les rames en place et en avant ! Tendez l'oreille : un petit grincement, le clapotis de l'eau contre le bois et « Grenouille, écartez, serrez ... Grenouille, écartez, serrez ... Grenouille, écartez, serrez... ». Fermez les yeux, vous y êtes, avec votre ceinture de cuir qui retenait les 3 pains bleus qui vous empêchaient de couler, la tête en arrière pour être sûr de pouvoir respirer au cas où la poussée d'Archimède ne ferait pas son travail... Voilà comment nous avons appris à nager dans l'eau froide du Lac du Sautet. D'abord du sur place, ensuite le brevet des 25 mètres jusqu'à celui des 1000 mètres et en prime la traversée du Lac.

« Ça va les enfants ce matin ? ». Il nous appelait tous par nos prénoms. « Quelle est la température de l'eau Mr Renaud ? » « Elle est excellente, elle a pris 2°C depuis hier, elle fait 22 ° Renaud » (c'est-à-dire un bon 18°C !) On a su rapidement qu'il fallait imaginer l'eau chaude pour se baigner sans appréhension, c'est dans la tête que ça se passe. Depuis, j'ai gardé cette démarche et, après une balade en montagne, si je rencontre un lac au soleil je me baigne et je donne la température de l'eau en degrés Renaud, c'est-à-dire toujours 20°.



### *Les reconnaissez-vous ?*

*Pierre Franceschini, Alain Pelletier, Sylvie Frenoy, Michel Delor, Michel Frenoy, Véronique Bernard, Muriel Hostachy, Hervé Ferrière (on devine derrière lui Mr Renaud), Jean-Luc Frenoy, Bernard Geoffroy, Luc Reynier.*

Allons jouer au ping-pong (tennis de table). Au-dessus de la route, à côté de la Maison du Passeur, il y avait notre table préférée, bien à l'abri du vent. Nous avons fait des matches mémorables et l'aboutissement de cet acharnement a été l'organisation, à la salle des fêtes de Corps, de tournois de tennis de table plusieurs années de suite.

« Dites les jeunes, il n'y a pas trop de monde, le temps n'est pas très beau, on nettoie la plage ? » Tout le monde à la corvée de ramassage des pierres ! Nous les empilions gaiement sur les bords de la plage en attendant le chocolat chaud de Mme Renaud. Nous terminions évidemment par un bon petit bain avec passage obligé sur le radeau (radeau pour les travaux d'EDF, récupéré et aménagé par Mr Renaud). Il y avait un plongeoir et nos premiers plats ont été réalisés à partir de cet engin.

Si nous échappions à la corvée de pierres, Mr Renaud organisait des jeux de plage : course en chambre à air, course en barque, gros ballon de plage...etc... Si nous le voulions, nous n'avions pas une minute de répit ! « Pour terminer la journée, je vous propose de venir ce soir à la salle des fêtes à 20H30 », nous dit Mr Renaud. « Pourquoi pas ? ».

Nous reprenions nos vélos après cette belle journée au Lac et c'est en sprint que nous avalions les 2km500 de la montée, histoire de se « tirer la bourre » et de terminer en beauté une après-midi sportive.

A 20H30 précises, notre troupe débarque à la salle des fêtes et Mr Renaud nous annonce que nous allons apprendre à danser la valse ! Interloqués, nous hésitons, mais petit à petit tout le monde est en piste. C'était un sacré danseur, notre maître-nageur. Il a probablement transmis le virus à certains d'entre nous.

Je l'ai revu les dernières années alors qu'il n'exerçait plus. Il revenait souvent à Corps vers Pâques et se baignait dans les eaux froides du Lac. Elles faisaient aux alentours de 10°C (véritables), mais certainement 20°C dans sa tête. On se donnait des nouvelles des uns et des autres en se rappelant de nombreux souvenirs. Il avait toujours un beau sourire, notre maître-nageur ...



### LES ANNÉES 80 ET 90 AU LAC

Monsieur RENAUD n'était plus au lac... Les années 80 et 90 ont vu à la fois le début d'un réel aménagement du lac, mais aussi son déclin, jusqu'au renouveau que l'on connaît aujourd'hui grâce à la réhabilitation des berges, du camping, de la plage et du centre nautique.

Dans les années 80, la plage est devenue l'ancienne plage, le camping a été créé et agrandi. L'office du tourisme a fait construire l'Isba, le toboggan nautique, le mini golf. On a commencé à voir arriver de nombreux étrangers, principalement des familles hollandaises, pour la plus grande joie des adolescents toujours à la recherche de nouvelles conquêtes.

Ces mêmes adolescents ont d'ailleurs bénéficié de beaucoup de petits boulots d'été grâce au dynamisme de notre lac. Une joyeuse équipe se mettait chaque saison en place, et l'ambiance était propice à la fête, tout en réservant le meilleur accueil possible aux touristes.

Le centre nautique périlicitant, la jeunesse se retrouvait sur l'eau grâce aux nouveaux pédalos et kayaks. Nous découvrions les gorges de la Souloise au soleil couchant en empruntant les pédalos après la journée de travail... Il n'était pas rare d'ailleurs de les retrouver le lendemain au barrage ou au Motty, selon le sens du vent, parce que l'eau avait monté et que, dans l'euphorie, et surtout dans le noir, nous avions mal amarré ces pédalos !

A cette époque pas si lointaine, tous les jeunes passaient leurs deux mois de vacances à Corps : il y avait du travail pour tous, et l'argent gagné (doublé du site qui n'avait rien à envier à certaines plages méditerranéennes) permettait de passer des moments grandioses.

La grande complicité qui existait alors entre les gérants de l'Isba, ceux du camping, des pédalos, du mini-golf et les maîtres nageurs faisait que la vingtaine de jeunes passaient leur journée (et même leur nuit) au bord du lac ! Les repas de l'Isba, toujours variés (frites et steak ou steak et frites) étaient la nourriture de l'été. Bien entendu, tout cela était fort arrosé, et tenir l'accueil du camping à huit heures (en ayant dormi deux l) relevait de l'exploit ! C'était de plus en plus difficile de déboucher les toilettes, d'annoncer aux touristes que, « mais si l'eau est bonne ! un bon 23 ! » (c'est le syndrome RENAUD qui perdure !) ou réparer les douches avec l'eau qui ne coule pas, malgré le jeton, quand le campeur optimiste décide de prendre sa douche en même temps que le remplissage de la piscine du toboggan ! Il faut dire qu'à l'époque, l'installation sanitaire faisait en sorte qu'on ne pouvait quasiment pas boire un verre d'eau en même temps à l'Isba et au camping ! Mais la bonne humeur reprenait vite le dessus, au moins tant que le soleil était de la partie (c'est à dire en général jusqu'au 20 août). Il semble en tout cas que l'on n'ait jamais été aussi bronzé que ces années passées au bord du lac !

C'est sûrement rare qu'une vingtaine de copains puissent se retrouver chaque été ensemble, travaillant dans le même périmètre, et partageant des moments, futiles certes, mais tellement agréables !

Espérons que l'actuel renouveau du lac permettra à d'autres générations de bénéficier de la chance que représente un tel lac, au milieu d'un tel paysage...

## LES VACANCES DES ANNÉES 2000 ?

*Rêvons un peu... Ça pourrait être les vacances au bord du Lac dans les prochaines années : l'aménagement du Lac du Sautet dans l'optique de l'aménagement du temps de travail ...*

Moi, Mr Untel, travailleur participant à l'essor de notre pays, avec mes RTT, mes congés, mes ponts, mes viaducs ...etc... Je compose mes vacances à la demande et, si je choisis la montagne, il me faut du soleil et des activités.

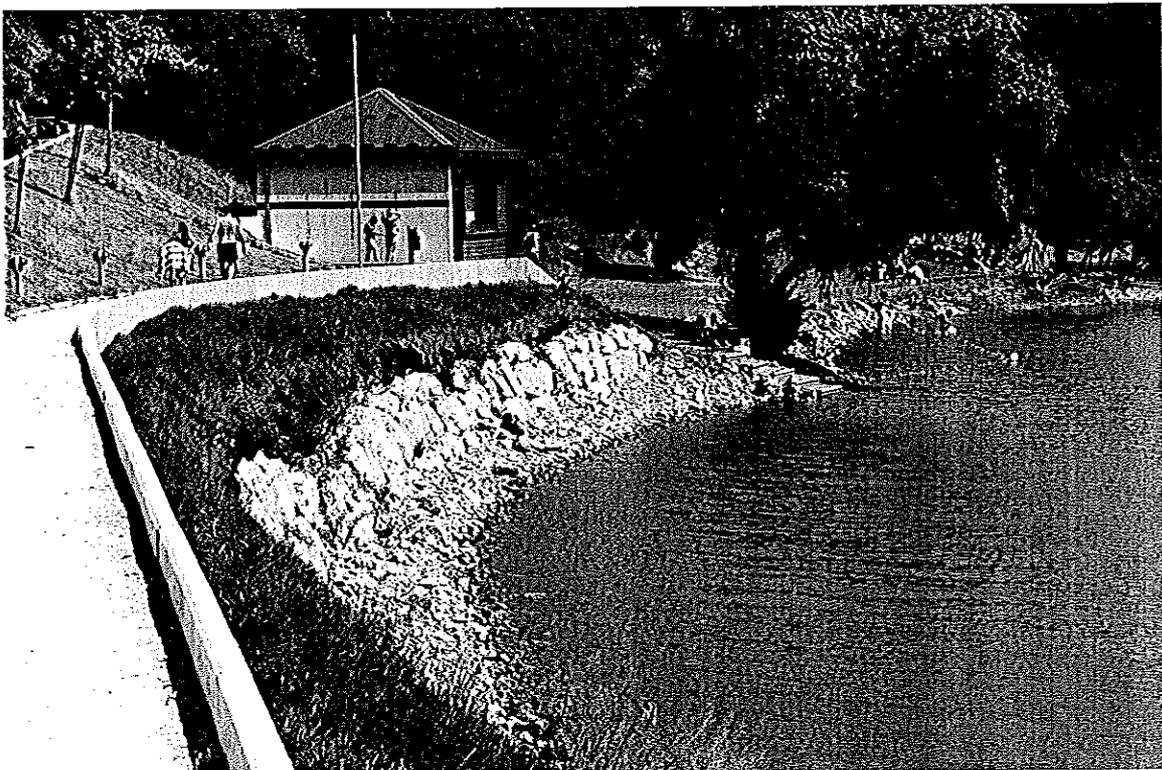
Beau temps au mois de Mai ? Je viens passer deux jours. Le premier, je canote sur le Lac, le soir je mange les spécialités au restaurant du bord du Lac ; le lendemain, je fais la via ferrata.

Beau temps en Juin ? Je viens pour trois jours en camping au Lac et je m'inscris à un stage de voile. J'en profite pour faire une promenade autour du Lac avec le bateau electro-solaire. Fin Juin, je me paie deux jours de randonnées avec des ânes et des chevaux sur un large sentier aménagé autour du Lac du Sautet avec un arrêt au camping du Mas et un bon repas du pays le soir à la ferme-auberge de ce camping.

Je reviens trois jours en Juillet dans un hôtel de Corps. Au menu : 1<sup>er</sup> jour l'Obiou, 2<sup>ème</sup> plage et VTT l'après-midi sur le Grand Chemin de Pellafol, 3<sup>ème</sup> jour visite du Sanctuaire de la Salette et ascension du Gargas. Fin Août, une journée au Lac. Un petit tour avec le bateau électrique et un peu de planche à voile ; évidemment les spécialités du restaurant de la plage.

Le beau temps de Septembre me ramène 2 jours à Corps, une via ferrata, un hébergement au camping du Lac, un petit bain (l'eau est à 20° Renaud, souvenez-vous !) et le tour du Lac en VTT par la belle piste. En Octobre, les périodes de beau temps sont fantastiques ; le week-end me permet de remonter à l'Obiou et de rêvasser deux jours au bord du Lac. On loue des canoës, on remonte la Souloise pour aller manger à l'auberge du Mas, un peu de pêche en ce début d'automne paisible.

Voilà comment moi, Mr Untel, j'ai envie de prendre mes vacances dans les années 2000 ...



# PATRIMOINE ARCHITECTURAL : L'ÉGLISE SAINT PIERRE À CORPS

CORPS abrite l'église Saint Pierre depuis le 9<sup>ème</sup> siècle. Quatre églises se sont succédées à ce même emplacement et ont accompagné la vie du village au gré des événements historiques.

Saint Eldrad (né à Ambel en 781, abbé bénédictin de Novalesse en Piémont en 845, mort en 875) fit construire ici une église dédiée à Saint Pierre vers 850. Elle était en bois, couverte en chaume, et fut détruite vers 906 par des envahisseurs sarrasins venus de la Garde Freinet.

Vers 1100, des moines bénédictins venus du Piémont créèrent un prieuré, avec une nouvelle église toujours dédiée à Saint Pierre. Ultérieurement cinq autels latéraux furent dédiés à Saint Antoine, Saint Benoît, Sainte Catherine, Saint Jacques et Sainte Madeleine. Avant 1307, cette église se trouva rattachée au prieuré de Romette près de Gap. Elle fut prise, pillée et brûlée sept fois pendant les guerres de religion, tant par les protestants que par les catholiques, le clocher fut également démoli. Lors de sa visite pastorale de 1599, l'Evêque de Gap la trouva « presque toute ruinée, le dedans plein de terre ».

Sa démolition fut décidée le 22 Juillet 1599, pour en reconstruire une troisième, plus grande que la précédente, au même emplacement, mais sans clocher. Les cloches étaient accrochées à un haut mur au-dessus du portail. La construction commença en 1600 et se termina en 1606.

En 1613, l'église incluait, outre le maître-autel Saint Pierre, six autels latéraux dédiés à Saint Benoît, Saint Blaise, Saint Claude, Saint Etienne, Saint Jacques et Sainte Madeleine.

Le cimetière entourait l'église ; son porche, toujours existant, porte côté extérieur la date 1654 et l'inscription, devenue difficile à lire : « Vous y viendrez comme nous » (*notre photo*).

Presque toutes les grandes familles du bourg possédaient une tombe dans l'église, sous les grandes dalles en marbre noir (conservées dans l'allée droite) dont les inscriptions sont aujourd'hui illisibles. Le 4 Avril 1778, le curé de Corps fut condamné à une aumône de six livres au profit des œuvres de Corps, pour avoir continué à inhumer des défunts dans l'église malgré l'interdiction du roi.

Dépendant de l'évêché d'Embrun puis de Gap jusqu'en 1790, la Paroisse fit partie de l'évêché de Grenoble lorsque Corps fut rattaché au département de l'Isère.

L'église devint magasin à fourrage pendant les années sinistres de la Terreur et fut rendue au culte en 1801.

En Avril 1821 un incendie la ravagea, réduisant en cendres la sacristie et le presbytère.

Elle fut démolie en 1858, avec ses six autels latéraux. Seuls quelques gros murs ont été conservés.

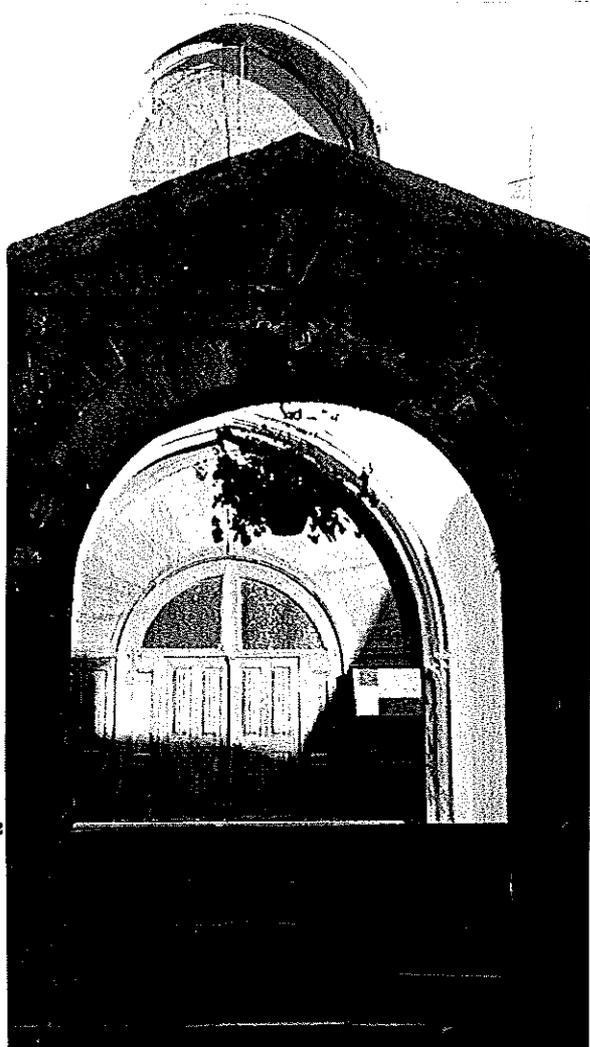
L'église actuelle fut la quatrième et résulte d'une nouvelle construction (voûte, clocher, agrandissement sur une partie de l'ancien cimetière désaffecté) effectuée de 1858 à 1861.

Très grande comme toute les églises et cathédrales érigées à cette époque, elle mesure 30 m de long, 15 m de large et 11,5 m de haut. Si l'entrée et l'intérieur sont de style roman, elle possède néanmoins un clocher de style gothique d'une hauteur de 35 m, ce qui en fait la plus grande du canton.

Le maître-autel toujours dédié à Saint Pierre est en marbre blanc décoré de mosaïques recouvertes de feuilles d'or. Le marbre noir de la table de communion a été extrait d'une carrière du village de Ste Luce, marbre qui aurait également servi pour le socle du tombeau de Napoléon aux Invalides.

En outre, l'église inclut deux nouveaux autels latéraux dans les absidioles dédiées à la Vierge Marie (à gauche) et Saint Joseph (à droite), ornées de vitraux représentant l'Annonciation et la Sainte Famille.

L'abside est éclairée par neuf vitraux datant de 1866, qui représentent (de gauche à droite) : Saint Michel Archange terrassant le dragon ; Saint Eldrad, fondateur des Paroisses d'Ambel et Corps, abbé mitré et croisé ; Saint Laurent tenant le grill dans ses mains ; Saint Pierre, patron de la Paroisse, avec ses clefs ;



L'Ascension de Jésus Christ ; Saint Roch, deuxième patron de la Paroisse, avec son chien ; Sainte Agathe, patronne des femmes, avec des tenailles ; Sainte Catherine d'Alexandrie, avec couronne royale et roue brisée ; Un Ange gardien avec deux enfants.

Sur la porte de la sacristie, près de l'autel Saint Joseph, une petite inscription encerclée et noire commence par : *ave gratia plena dulcis*, qui correspond à « Salut, pleine de grâce, douce. La suite est obscure mais pourrait être « sans péché mère de Jésus Christ.

De chaque côté de l'allée centrale se dresse un bénitier de marbre datant du 19<sup>ème</sup> siècle. Celui de droite porte une inscription en caractères grecs « Lave tes fautes et pas seulement ton visage ». Celui de gauche porte une inscription latine « Déchirez vos cœurs et pas seulement vos vêtements » (*Scindete corda vestra et non vestimenti vestra*).

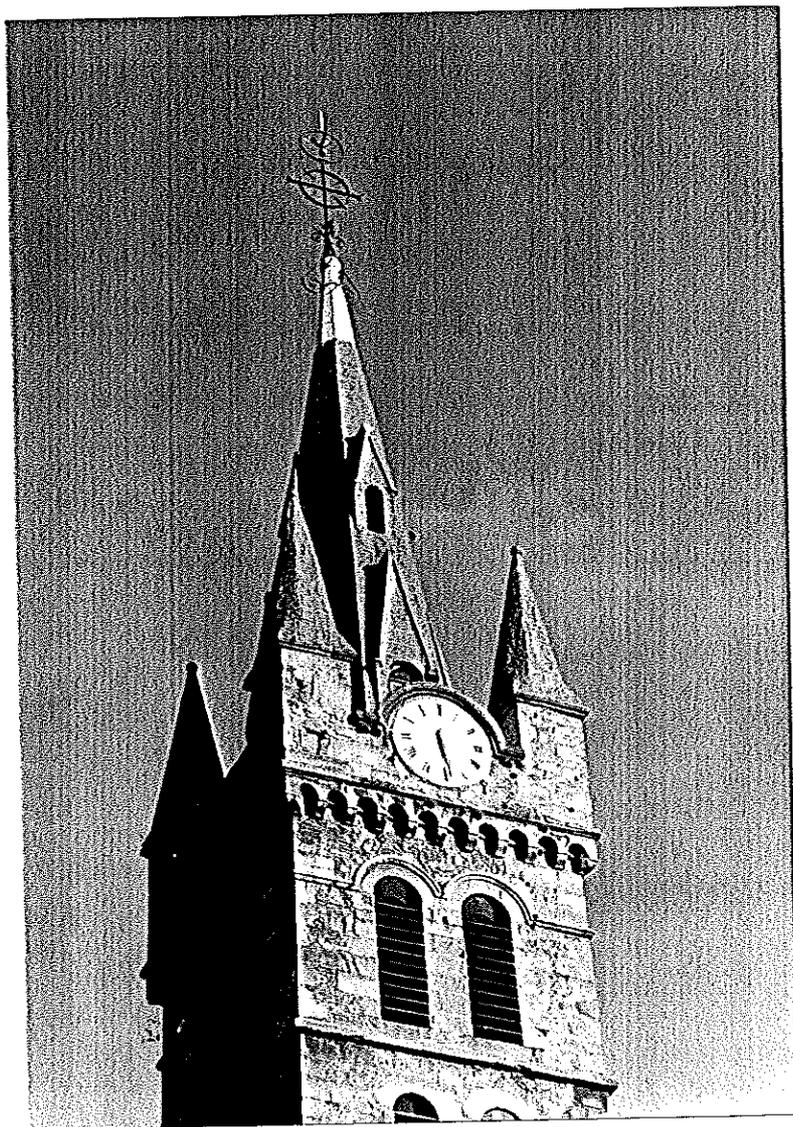
En 1957, date à laquelle les églises furent dépouillées d'une partie de leurs ornements, la chaire et les statues des saints qui occupaient les niches dans les murs furent retirées. Aujourd'hui demeurent deux statues rappelant l'Apparition de La Salette : la Vierge en pleurs acquise par la Paroisse à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire et la Vierge avec les deux petits bergers Maximin et Mélanie offerte par une famille reconnaissante.

Le 6 Février 1984 lorsqu'une violente tempête s'est abattue sur Corps, la flèche du clocher a percé la voûte de l'abside provoquant en tombant des dégâts au maître-autel. Les pierres de la flèche sont toujours conservées dans l'église.

En 1999, l'église a été repeinte dans des teintes claires et harmonieuses (blanc et ocre-rosé). Lors des travaux de réfection de la façade, au cours de l'année 2000, deux ouvertures ont été découvertes et seront bientôt ornées de vitraux contemporains.

L'église Saint Pierre fait partie du patrimoine de Corps et fut le témoin de son passé historique. Elle a vu arriver le Dauphin Louis II futur roi Louis XI, dans le village pour y séjourner et chasser ; Charles VIII en 1494 en partance pour les guerres d'Italie a assisté à la messe ; L'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> à son retour de l'Ile d'Elbe ; le Cardinal Roncalli, futur pape Jean XXIII, l'a saluée lors de son passage en se rendant à La Salette.

Beaucoup d'entre vous auront du plaisir à poursuivre votre visite en flânant dans les rues étroites de Corps et à découvrir les richesses de ce bourg de montagne.



*Le Clocher de l'Eglise  
De Corps*

## PATRIMOINE ARCHITECTURAL : LES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE CORPS



Lors de la rénovation de la façade de l'Eglise de Corps en 2001, la mise en place de nouveaux vitraux fut jugée nécessaire. Aussi la Commune de Corps fit appel, pour la création de telles pièces, à l'ATELIER MONTFOLLET de Grenoble, dont l'excellent travail avait pu être apprécié lors de la restauration des vitraux de l'Eglise de La Croix de la Pigne (Commune de Pellafol). C'est ainsi que la créatrice Anne BRUGIRARD proposa plusieurs maquettes, exposées à l'époque à la Bibliothèque de Corps pour consultation de la population (voir illustrations de cet article).

Nous pouvons à présent admirer les superbes réalisations de cet atelier dans notre église, dont la pièce maîtresse et remarquable représente Saint-Eldrade, né à Ambel durant le Haut-Moyen Âge (ci-contre et photo de couverture).

L'évocation de ces travaux est l'occasion de mieux connaître l'Atelier Montfollet et ses activités.

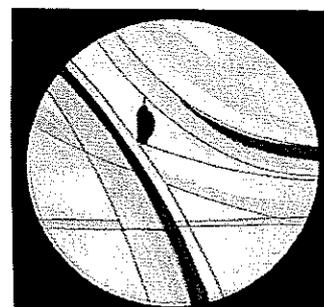
L'Atelier Montfollet, créé en 1943 par Paul Montfollet, réalise tous travaux de restauration de vitraux traditionnels et de nombreuses créations originales. La recherche artistique en est le moteur, quelle que soit la technique utilisée : vitrail traditionnel, dalle de verre, mosaïque, verre collé, thermoformage, thermocollage, peinture à la grisaille, à l'émail, au jaune à l'argent, gravure sur verre à l'acide, au jet de sable ... Du petit cadeau au projet monumental, l'Atelier Montfollet réalise les souhaits de tous ses clients, privés ou publics, pour tous les budgets et dans tous les styles.

L'Atelier Montfollet est mené aujourd'hui par Anne Brugirard, diplômée de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art, assurant la pérennité de l'atelier après Françoise Montfollet qui, elle-même, avait succédé à son père Paul Montfollet en 1990.

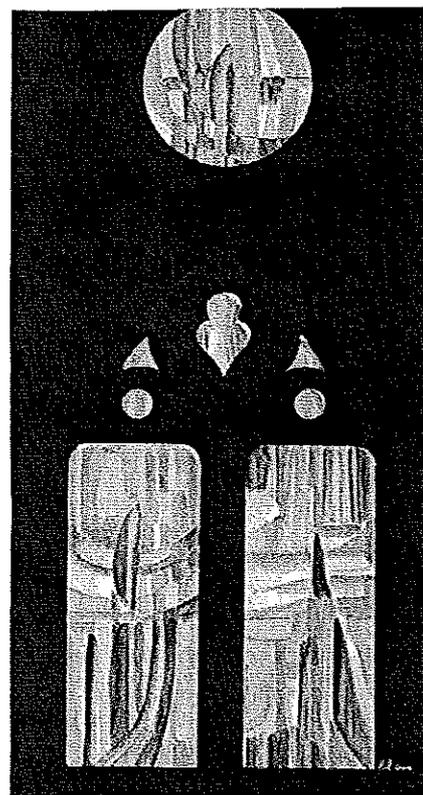
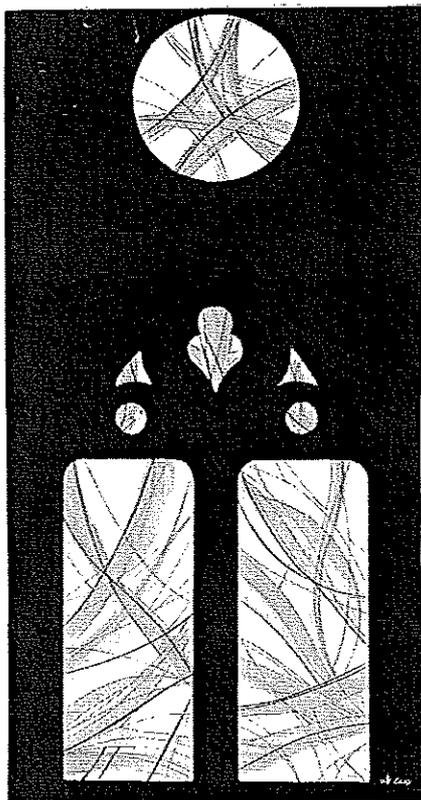
Paul Montfollet fut maître-verrier à Grenoble de 1943 à 1990. Entré très jeune en apprentissage à l'Atelier Bessac (Grenoble), il suivit les cours de dessin, peinture et modelage de l'Ecole des Arts Décoratifs de Grenoble. Entre 1937 et 1943, il dessina des maquettes et des cartons pour de nombreux maîtres-verriers français, qui lui confièrent également des travaux de peinture sur verre. Il réalisa au cours de sa longue carrière de très nombreux vitraux figuratifs et abstraits, sacrés ou profanes, et sut s'ouvrir aux nouvelles techniques telles que la dalle de verre ou le verre collé. Il a également collaboré avec différents artistes comme Maurice André ou Arcabas. A partir de 1957, il effectua en outre des travaux de restauration de vitraux anciens sous l'égide des Monuments Historiques. Ses réalisations sont nombreuses dans la région dauphinoise, mais aussi dans la France entière et à l'étranger. Paul Montfollet a transmis à sa fille Françoise son très riche savoir-faire, son goût du dessin et de la perpétuelle recherche. Il passa le flambeau à sa fille et prit sa retraite en 1990. Il décéda en 1997, à l'âge de 88 ans.

Françoise Montfollet, maître-verrier, a fréquenté l'Ecole des Arts Décoratifs de Grenoble, l'Ecole d'Art Sacré de Paris et l'Ecole de Mosaïque de Ravenne. Elle a travaillé pendant 30 ans avec son père sur tous les projets et assuré, avec un ouvrier, la continuité de l'atelier depuis 1990. Dès lors, elle s'est attaquée à de grands projets, que ce soit avec les Monuments Historiques ou avec des artistes qu'elle connaît bien comme Arcabas. Passionnée par les projets les plus originaux, elle n'hésite pas à répondre à la demande exigeante des commandes privées, se confrontant à tous les styles, du figuratif à l'abstraction. En 1999, elle s'associe à Anne Brugirard, avec qui elle a déjà collaboré quelques années auparavant.

Anne Brugirard, architecte et maître-verrier, est diplômée en 1988 de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art de Paris. Entre 1986 et 1992, elle exécute des missions ponctuelles comme peintre-verrier pour l'Atelier Montfollet et participe aux créations contemporaines et à la restauration de vitraux anciens. De 1991 à 1993, elle travaille comme métreur à l'inventaire du patrimoine de l'Archevêché de Paris pour qui elle établit les plans des immeubles du patrimoine.

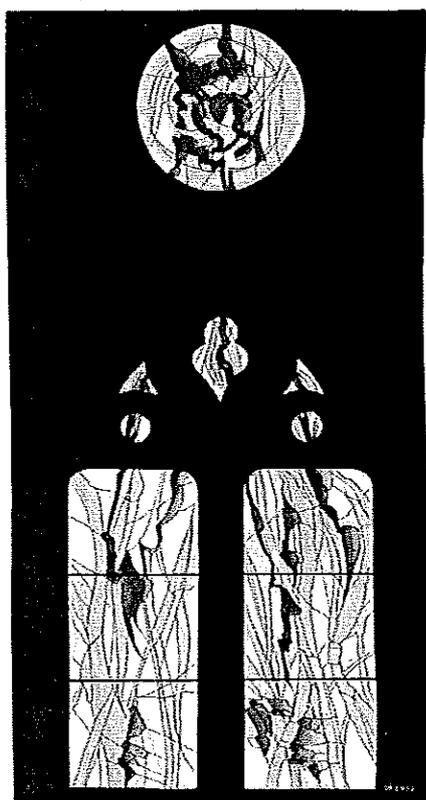


*Puis elle s'occupe de l'aménagement d'espaces paysagés et terrasses vertes au sein de la société Isochape, tout en suivant les cours de l'Ecole d'Architecture de Paris, obtenant son diplôme d'architecte en 1995.*



*Son parcours suit le fil conducteur du dessin et de la créativité dans tous les domaines d'application.*

*Au sein de l'Atelier Montfollet, Anne Brugirard réalise des travaux de restauration de vitraux traditionnels et de nombreuses créations originales, tant pour les particuliers que pour des édifices publics laïcs ou religieux. La recherche artistique en est le moteur, quelle que soit la technique utilisée. Avec la complicité de l'artiste métallier Jérôme Douillet, elle poursuit actuellement ses recherches en créations contemporaines en alliant les métaux à la palette du vitrail traditionnel. Le vitrail accepte ce jeu de matières et offre une double lecture : en contre-jour, selon la tradition, mais aussi désormais en lumière directe. Anne Brugirard est en contact permanent avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art et intervient fréquemment au sein de cette institution pour participer à la formation des étudiants. Pour l'église de Corps, son travail a consisté en la création contemporaine de 3 baies en vitrail traditionnel (Décembre 2001).*



**ATELIER MONTFOLLET**  
3, Rue Moyrand  
38100 GRENOBLE  
Tél./Fax : 04 76 44 74 34

# **PATRIMOINE : HISTOIRE DE CORPS**

## **Des origines au XIX<sup>ème</sup> siècle - 2<sup>ème</sup> Partie**

**D'après « Notes sur l'Histoire de CORPS »  
de Henri Durand (1911)**

### **PÉRIODE FÉODALE**

A côté de Corps, le fief<sup>1</sup> du Beaumont constituait un mandatement et une châellenie distincte de la châellenie de Corps (elle-même arrière-fief d'Ambel). Elle comprenait les paroisses de Quet, Ste Luce, St Michel, St Laurent, St Pierre, La Salle et une partie de celle de Cordéac, la Croix de la Pigne et St Sébastien. Le mandatement fut morcelé à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle pour former les communautés de Quet, Ste Luce, St Laurent, St Michel, Méarotz, La Salle.

A Corps, le bourg ne devait se composer que de cabanes couvertes en pailles et réunies autour du prieuré. Au début du 15<sup>ème</sup> siècle, l'importance de la châellenie de Corps dut grandir à mesure que le commerce par route se développait. Des marchés durent s'y établir très tôt du fait de la position stratégique de Corps, au centre de trois vallées. En 1402, le Dauphin octroie deux chartes à Corps. Corps aura alors la possession de son four et pourra le louer, ce qui lui procurera quelques revenus. Ce four delphinidé durera jusqu'en 1896, époque à laquelle il fut démoli : ses pierres serviront à l'édification de l'Hôtel de Ville et des écoles de Corps.

Les habitants de Corps étaient sous la dépendance directe du Dauphin qui touchait donc des privilèges sur chaque vente, héritage, cession de droits. Le 6 novembre 1261, les habitants de Corps se déclarèrent « hommes liges<sup>2</sup> » du Dauphin. Ils reconnaissent que tout ce qu'ils possèdent, ils le tiennent du Dauphin qui était donc le seigneur majeur. Les familles étaient pauvres, mais les nobles étaient nombreux, et tous liges du Dauphin. En 1265, le Dauphin Guigues VI vient à Corps et fait alliance avec l'Empereur Othon II qui assiège la ville de Gap. Les deux princes se jurent protection réciproque et secours mutuel. Les terres de Corps (et les droits qui vont avec sur les habitants) passent alors entre plusieurs seigneurs. Pour la première fois en 1314, il est fait mention d'un notaire delphinal à Corps. A compter de 1326, les châtelains de Corps se succèdent à vive allure. En 1339, les syndics de Corps font un procès aux nobles qui ne voulaient pas contribuer aux réparations du four, ce qui montre, 400 ans avant la Révolution, l'esprit d'indépendance de la population de Corps.

A cette époque, il fut question d'inféoder le Dauphiné à l'Eglise Romaine. Le Dauphin devait 16000 florins à la Chambre apostolique. L'inventaire des châteaux eut donc lieu mais l'accord ne put se faire. Le château de Corps est alors fermé de murs, avec des fossés. En 1402, le château est compris dans le duché du Champsaur.

Les remparts de Corps furent édifiés en 1372, ce qui indique que le bourg devait être important. Des corvées étaient imposées aux populations des environs qui pouvaient se réfugier à l'intérieur des murailles en cas de danger, ce qui motiva une plainte du prieur de St Firmin sur le fait qu'on imposait ses sujets pour les fortifications de Corps.

Puis le Dauphiné fut cédé à la France. Les châtelains étaient obligés de fournir au roi un certain nombre d'hommes armés et équipés. Les impôts étaient intenable. Le fardeau de ces impôts dut occasionner une diminution du nombre des habitants de Corps. Le Dauphin Louis réduit alors les impôts par une lettre datée du 13 mars 1447. Le seigneur de Pellafol refuse de prêter hommage au Dauphin, il est alors mis en prison et privé de ses biens. En 1540, Jean de Poligny, seigneur de Corps, reconnaît le Dauphin Louis comme seigneur suzerain. Quand le seigneur suzerain se mariait, les vassaux étaient imposés pour participer à la dot.

Pendant son séjour en Dauphiné, Louis XI eut plusieurs maîtresses. Il céda à l'une d'elle le mandatement du Beaumont en 1452. En juin 1458, les habitants de Corps se plaignent que les moulins de Corps ont été emportés par les eaux et qu'on ne peut les reconstruire au même endroit. Le Dauphin ordonne alors qu'ils pourront moudre n'importe où. Il divise par quatre la taxe annuelle des habitants de Corps.

Le 30 août 1494, Charles VIII part de Corps après avoir assisté à la messe, et va dîner à St Bonnet avant de se diriger vers l'Italie. En 1496, le château, qui sert de prison, doit subir des travaux.

*SUITE DANS LE NUMÉRO 174 : Les Guerres de Religion*

<sup>1</sup> Les fiefs étaient les terres que les chefs de guerre distribuaient à leurs compagnons que l'on appelait bénéfices, et qui, devenus héréditaires, furent nommés fiefs.

<sup>2</sup> Lige : totalement dévoué

# MONTAGNE : LA CIME DU VALLON

Reprenons nos randonnées régionales où nous les avons quittées après une interruption (n°172)

La CIME DU VALLON (3406 m) pointe blanche située à droite de l'Olan. Si votre regard prend de l'altitude, on la découvre lorsqu'on arrive à la hauteur de St Firmin en allant à Gap.

Ce sommet enneigé nous indique que les neiges éternelles existent toujours dans nos montagnes. Avec une exposition Sud Ouest, ce petit glacier carré a énormément reculé depuis quelques années. Sa célèbre corniche au sommet existe toujours et vaut à elle seule le déplacement. La voie normale est une course facile, surtout si vous la coupez avec une nuit au refuge de l'Olan (1000 m du refuge au sommet). Deux itinéraires peuvent vous emmener vers le sommet : du Col des Sellettes (3148 m) sur l'arête Ouest et du Col de Chalance (3012 m) sur l'arête Est.



**Le mauvais temps** La découverte, ou plutôt le cadeau de cette traversée sur le plan alpinistique, c'est le mauvais temps. Ça fait 31 ans que je grimpe, je n'ai pas la prétention de tout connaître en montagne, mais je crois bien la connaître : jamais je n'avais été confronté à de telles conditions. Dès Septembre, les créneaux de beau temps étaient très courts et les perturbations se suivaient à la chaîne. Si nous ne voulions pas que ce voyage dure des mois, il fallait s'engager dans la montagne telle qu'elle était.

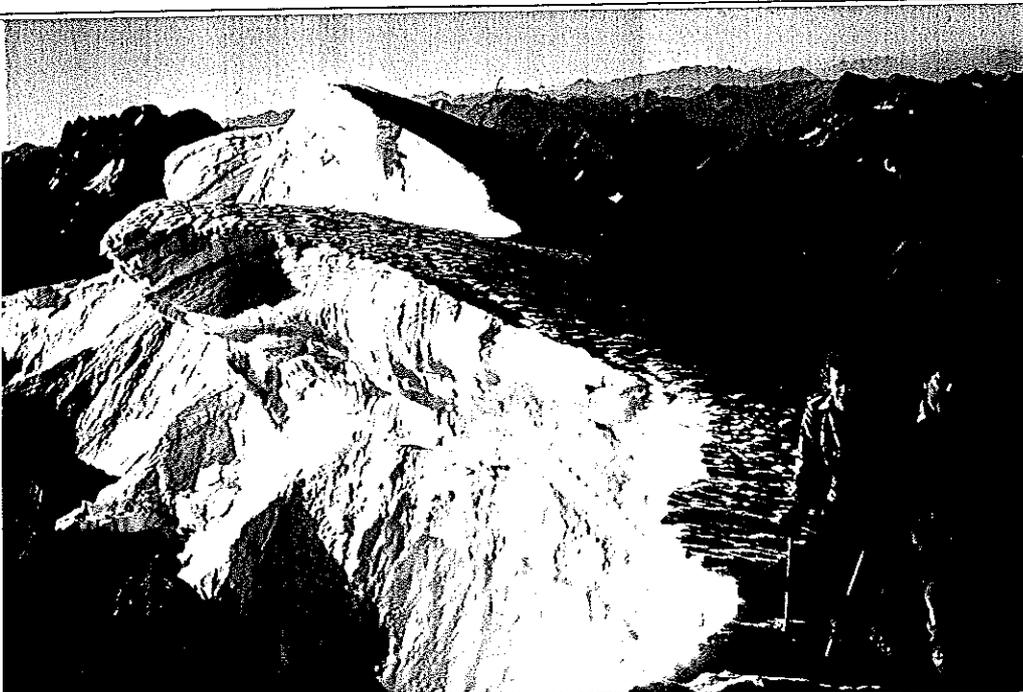
D'habitude, c'est très ponctuel : on attend les bonnes conditions et il peut arriver qu'on se prenne le mauvais temps dans la descente ou au bivouac. Dans cette traversée, je vivais ça dans la continuité, il fallait apprendre à s'adapter encore plus que d'habitude. Cette malchance du mauvais temps est, au final, une chance : sur le plan technique, ça nous a permis de progresser et, sur le plan humain, c'est encore plus riche. Quand tu vis une situation très difficile, ça passe ou pas ; mais si ça passe, ça crée des liens exceptionnels au sein de la cordée. Oui, il faut se bagarrer en montagne : c'est comme si elle te disait « si tu veux passer ici, il faut payer le prix » ; mais on n'est jamais obligé.

Patrick BERHAULT

La montagne est toujours la plus forte, on est tout petit face à elle et on a vraiment le sentiment que si elle bouge le petit doigt elle fait ce qu'elle veut de toi. L'alpinisme, c'est reconnaître sa petitesse. Mais avec la volonté, la technique, tu peux arriver à faire beaucoup de choses et peut-être même toutes les choses. Ça n'est pas de l'ordre de la victoire, c'est un cadeau. La nature nous offre une joie, la conscience d'une beauté

Quand on accomplit une performance, que l'on met en œuvre des qualités physiques ou morales comme la souplesse, l'intelligence, l'endurance, c'est la beauté qui nous est révélée. La montagne est un jardin qui révèle la beauté de l'être.

**Se battre** Je suis parti pour aller au bout. Je ne me suis jamais demandé ce que je faisais là, tout simplement parce que j'étais lié au vécu et non pas à l'idée d'amasser des voies. Il peut se passer tellement de choses dans une aventure pareille. Ça représente des milliers de mètres et en même temps c'est une fraction de seconde où tu tiens sur quelques centimètres carrés d'acier planté dans la glace. C'est la vie, rien que la vie. Dès le premier jour, c'était plein, j'aurais pu me ramasser une pierre sur la tête, ne pas revenir. Ce sont des choses que l'on ne peut éluder, mais l'essentiel c'était le contenu de ce que je vivais.



**Photo du haut :** le sommet de la Cime du Vallon.

**Photo du bas :** le lever de soleil sur la corniche du sommet ; derrière à gauche, le Sirac.

# MONTAGNE : L'AIGUILLE DES SAFFRES

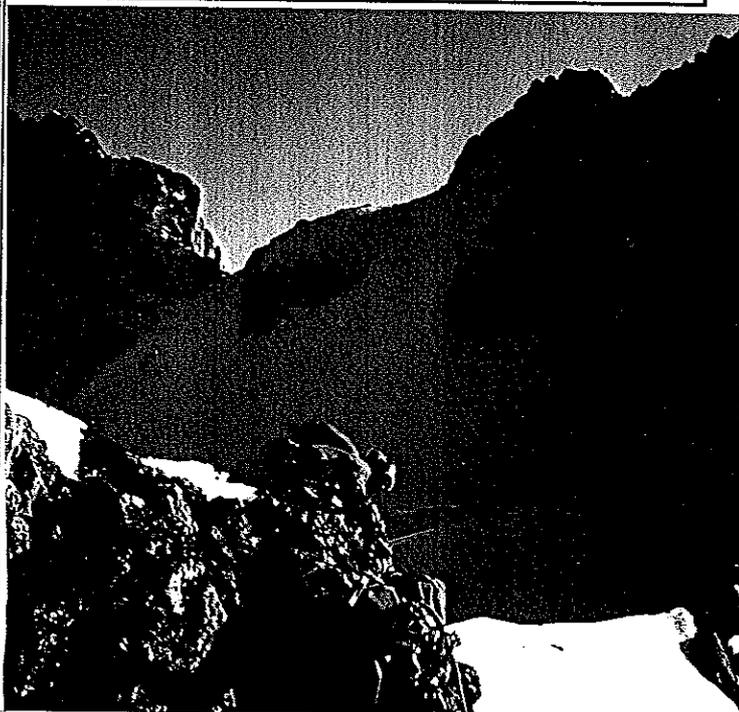
La petite aiguille des SAFFRES(3135 m) est située sur l'arête qui relie la Cime du Vallon et la pointe de la Muande, au milieu du vallon de la Muande de Constantine.

Son accès : une crête rocheuse facile au Sud, les arêtes du Col de Chalance à l'Ouest et celle du Col de la Muande à l'Est. Au Nord, elle domine le glacier de la Muande, situé au fond de la vallée de la Lavey.

Le chemin commence au village du Rif du Sap (1409 m) et serpente dans un vallon sauvage et oublié du Valgaudemar. 1141 mètres après, vous découvrez le refuge de Chalance, une merveille de bivouac. Le lendemain, il reste 585 mètres de promenade. Prenez le temps de vous lever, de déjeuner, de loucher, de photographier et sans vous en rendre compte vous allez déboucher sur l'arête qui mène au sommet, au-dessus des glaciers et des crevasses du fond de la vallée de la Lavey. Le soleil du sud vous réchauffera, vous serez à ce moment là « en montagne ».

De la pointe des Saffres, vue sur le Col de Chalance, l'arête est et la face nord de la Cime du Vallon.

Sur le glacier de la Muande, la brèche neigeuse, à droite la pointe de la Muande et à gauche l'arête ouest des Rouies.

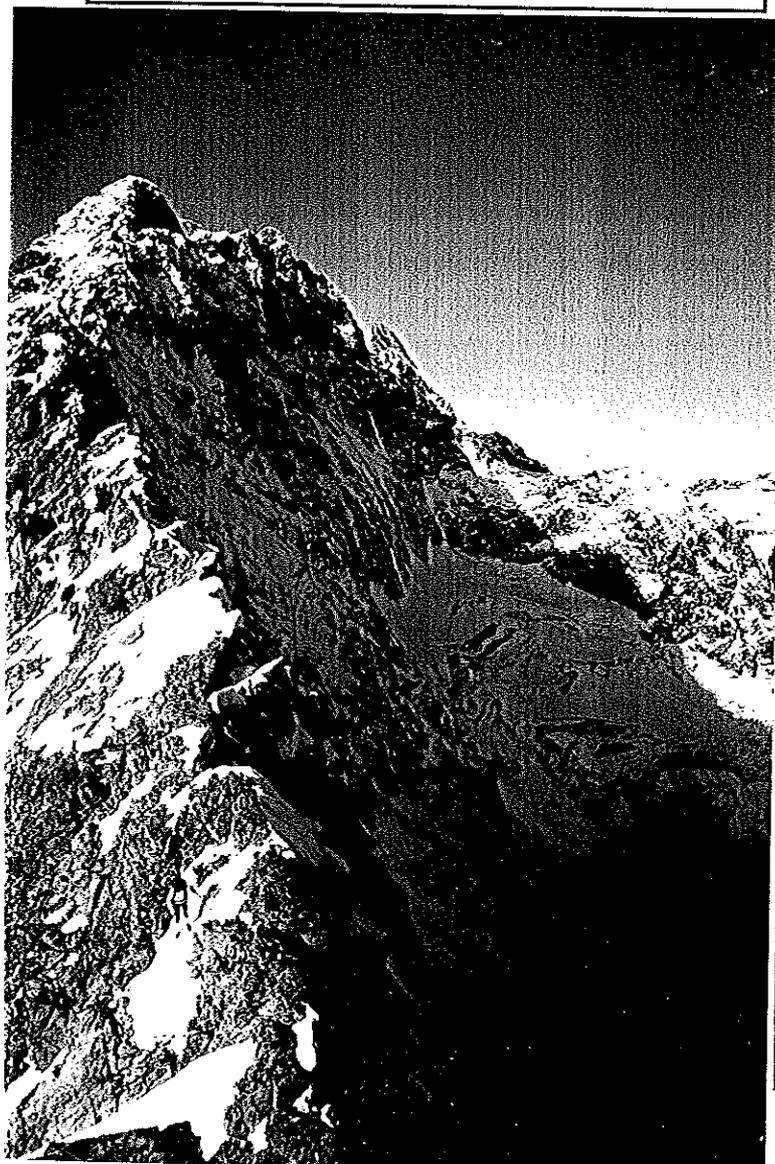


*La solitude* Les deux courses en solitaire ont été des moments forts. Les conditions sur le Viso et le Corno Stella c'était le summum ! En fait, je devais faire le Viso avec un ami, Gian Carlo, mais vu la petitesse du créneau météo, il m'a dit « T'es entraîné, tout seul tu seras plus rapide et moi, avec des amis, on t'aide à aller au pied, on porte ton matériel ». Du coup, j'ai gravi cette voie seul, mais avec tous ces amis qui m'ont aidé (il faut voir le trajet qu'ils ont fait pour porter des skis de l'autre côté de la montagne) je n'ai jamais eu l'impression d'être autant entouré. De fait, depuis Chamonix, j'avais de plus en plus de contacts, de soutiens. Ça devenait une 'grande cordée' et ça s'est fait naturellement sans que je le demande. Pour le Corno Stella, c'était caricatural, même des retraités de St-Anne di Valdieri sont venus avec moi au pied de la montagne. Elle était plâtrée de neige comme jamais. J'ai commencé à équiper la voie puis, le lendemain, je suis parti à 3 heures du matin. La météo prévoyait une amélioration. En fait il neigeait, et plus je montais plus la neige tombait dru. Dans le dièdre, même dans les parties déversantes, j'avais un pan enneigé et l'autre verglacé. J'ai grignoté mètre après mètre, me battant comme un chien, persuadé que le temps allait changer. C'est le seul moment de la traversée qui m'a vu m'écrouler en larmes au sommet. C'était à la fois la tension nerveuse, le combat et tout ce que représentait cette montagne.

*L'arrivée* C'était évidemment quelque chose de très important. Je connais par cœur ces endroits et j'avais envie de prendre mon temps. Je voulais me relâcher, me laisser aller au plaisir simple de marcher sans être concentré. C'était comme un voyage dans le voyage, la végétation changeait, les montagnes s'adouciaient, plus j'avancais plus j'avais besoin de douceur. J'ai retardé au maximum mon arrivée, mais des problèmes d'ordre personnel ont troublé cette image. C'est comme si l'après arrivait trop vite, trop tôt.

*Un message* L'essentiel, c'est que l'alpinisme est l'expression d'un jeu naturel. Il impose de suivre le fil de la nature. La montagne, c'est la montagne. On ne doit pas la transformer, quelles qu'en soient les difficultés. Quand tu commences à te poser des questions, c'est que tu es sorti de ce contexte. Les pionniers ne se posaient pas de questions, ils allaient à la découverte des Alpes en se mettant au niveau des montagnes. Ils ressentaient fortement que ce qu'il y a de plus riche et de plus intéressant découle de la nature même de la montagne, de son authenticité.

Patrick BERHAULT



# FOOTBALL-CLUB SUD ISÈRE

## La Gazette du Stade de CORPS

Samedi 1<sup>er</sup> Juin 2002 :

Les 13 ans B ont souffert contre l'équipe de l'ASIEGA ; ils ne jouaient pas dans la même catégorie. 0 - 6.

\*\*\*\*\*

Dimanche 2 Juin 2002 :

Les 18 ans jouaient la 1<sup>ère</sup> place du Championnat contre FONTAINE. Coup d'envoi à 10H. A 10H20, F.C.S.I. 3 et FONATINE 0. Une première mi-temps extraordinaire pour ce groupe de jeunes qui donne envie de jouer au football. Le score est de 4 - 1 après 45 mn de jeu et, en fin de match, 6 - 3.

Avec en prime la première place de la poule, ils joueront en promotion d'excellence la saison prochaine.

L'équipe des 18 ans de la saison 2001/2002 est la première équipe du F.C.S.I. à terminer à la première place d'un Championnat relevé depuis la création du Club il y a 3 ans.

\*\*\*\*\*

Samedi 8 Juin 2002 :

Les 15 ans reçoivent VIZILLE. Ils démarrent très vite et, au bout de 10 mn, ils mènent 2 à 0.

Le match a été abordé avec sérieux, il y a d'excellents joueurs dans cette équipe et le local s'appelle Fabien Sicard ; c'est le libéro patron de la défense du Sud-Isère.

Victoire du F.C.S.I. 4 à 1.

\*\*\*\*\*

Samedi 15 Juin 2002 :

Dernier match des 15 ans et repas grillades. Joyeuse ambiance au terrain de foot pour la clôture de la saison 2001/2002.

\*\*\*\*\*

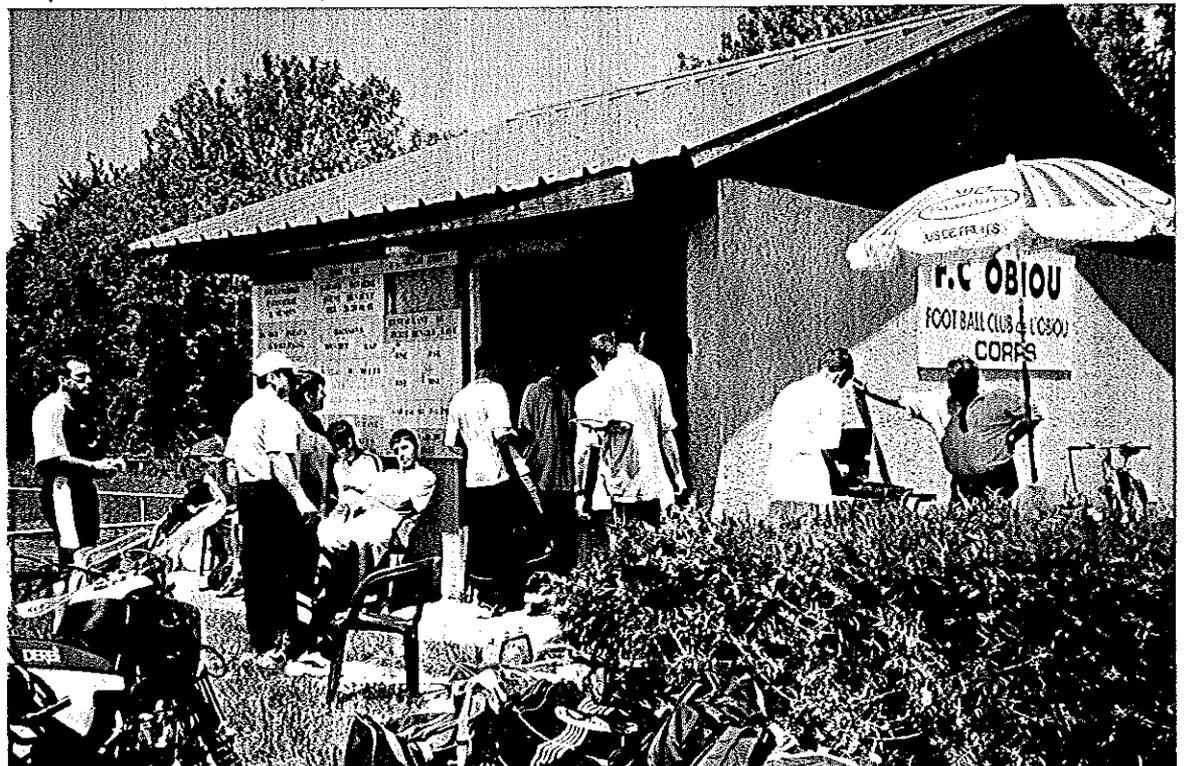
La reprise s'effectuera à CORPS pour les Seniors (saison 2002/2003) Dimanche 11 Août contre LARAGNE .

Entraînement/satge Vendredi 16 et Samedi 17 Août ; Dimanche 18 Août, matches en déplacement.

\*\*\*\*\*

Vendredi 31 Mai, reconduction du Bureau du F.C.S.I. lors de l'Assemblée Générale, avec comme objectif de monter deux équipes seniors compétitives, bien préparées et bien encadrées.

L'heure des grillades pour fêter la fin de saison au F.C.S.I.



# PAGE RETRO : LE PETIT CORPATUS

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée.

⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕

## ARTICLE DU « PETIT CORPATUS » N°26 Juillet / Août 1978

### « CORPS »

« Un village, un site, une histoire.

Ce petit pays installé au flanc de la montagne peut offrir à tous les amoureux de la nature un grand éventail d'occupations. Jamais vous ne vous lasserez d'admirer les importantes masses rocheuses qui entourent Corps.

Au fond de la vallée, une barrière de béton haute de cent-vingt-six mètres bloque l'écoulement du Drac en une grande étendue d'eau.

Tous les goûts peuvent être satisfaits : pêche, voile, équitation, balade à pied, à vélo, escalade. Six cents habitants vivent en permanence à Corps ; mais le village voit pendant la période des vacances sa population décupler.

En effet, nous ne sommes qu'à cent- soixante kilomètres de Lyon, soixante de Grenoble, quarante de Gap. Toutes les conditions nécessaires pour passer d'agréables congés y sont offertes. Le soleil lui aussi sera de la partie, car bien qu'il soit situé en montagne, Corps bénéficie du climat des Alpes de Haute Provence particulièrement clément comme chacun le sait.

Laissez votre voiture à l'entrée du village, un peu de marche à pied vous fera du bien. Ainsi vous pourrez contempler ces vieilles masures qui font le charme de Corps.

Que ce soit l'Eglise, la Mairie, ou n'importe quelle autre habitation, jamais vous ne serez déçu par l'architecture typique.

Toutes ces maisons ont une histoire à vous conter. L'une d'elles pourra même vous dire qu'elle a accueilli l'illustre Napoléon Premier à son retour de l'Ile d'Elbe.

Sincèrement, je vous le dis, Corps restera parmi l'un de vos meilleurs souvenirs de vacances.

Bernard ACARD - Lyon »

# CUISINE TERROIR ET SAISON

## LAVARETS OU FÉRAS AUX AMANDES

Préparation et Cuisson : 40 mn

- 8 lavarets de 200 g
- 1 dl d'huile
- 100 g de beurre
- 50 g de farine
- 4 dl de crème fraîche
- 200 g d'amandes effilées
- 1 citron
- Persil haché
- Sel, poivre

Préparer les lavarets. Fariner et assaisonner les poissons, les faire dorer rapidement à la poêle avec huile et beurre, les poser dans un plat creux beurré dès qu'ils sont dorés (ne pas attendre la fin de la cuisson).

Faire revenir rapidement les amandes au beurre dans une poêle ronde, les disposer sur les lavarets.

Faire bouillir la crème fraîche assaisonnée, la verser sur les lavarets, finir la cuisson au four pendant 5 à 10 minutes.

Disposer au dernier moment des rondelles de citron cannellées et saupoudrées de persil haché sur les poissons avant de servir.

## BLETTES AU GRATIN

Préparation et cuisson : 1h30

- 2 à 3 kg de blettes
- 100 g de beurre
- 800 g de tomates fraîches
- Bouquet garni
- 100 g de gruyère
- 4 gousses d'ail
- Persil haché, thym, laurier
- Sel, poivre

Réaliser un coulis de tomates : tomates coupées en quartiers dans une casserole avec bouquet garni, sel et poivre. Cuire 30 minutes environ, puis passer à la moulinette.

Eplucher les blettes, réserver le vert pour les « herbes ». Cuire les côtes de blettes épluchées à l'eau bouillante salée, les égoutter, les passer au beurre, ajouter ail et persil hachés.

Disposer dans un plat à gratin, napper avec le coulis de tomates, saupoudrer du gruyère râpé et passer à four chaud pendant 20 minutes (th. 7/8).

## SOUFFLÉ GLACÉ À LA GRANDE CHARTREUSE

Pour 6 personnes. Préparation et Cuisson: 30 mn

- 3 blancs d'œufs
- 3 cl de Chartreuse Verte

Pour la crème anglaise :

- 4 jaunes d'œufs
- 75 g de sucre
- 1/4 de litre de lait
- 1 gousse de vanille

Pour la crème chantilly :

- 1/4 de litre de crème fraîche
- 50 g de sucre

Préparer une crème anglaise : mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre, verser sur ce mélange le lait bouillant vanillé, chauffer le tout progressivement sans faire bouillir, la crème doit malgré tout épaissir. Laisser refroidir.

Battre la crème fraîche en chantilly et la sucrer.

Monter les blancs d'œufs en neige bien ferme.

Mélanger délicatement les trois éléments sans fouetter, mais en « coupant » avec une spatule en bois. Parfumer avec la Chartreuse Verte.

Préparer un moule à bords droits en augmentant sa capacité par une bande de papier aluminium.

Remplir le moule. Entreposer 1 heure environ au freezer ou au congélateur. Retirer l'aluminium avant de servir.

Si le soufflé est trop ferme, le laisser séjourner 30 minutes au réfrigérateur (+5°C) avant de le servir.



## MOTS CROISÉS

Horizontalement  
 1. Biologie  
 2. Empâté Ten  
 3. Sor. Ilens  
 4. Trust Emu  
 5. Serpente Mel  
 6. Ev. Tos. Sol  
 7. Luteur OS  
 8. Pe. Pons  
 9. Ep. Aronde  
 10. Réargales  
 Verticalement  
 I. Bass. Sot  
 II. Impéru. Pe  
 III. Opum. Tra  
 IV. La. Sente  
 V. Oric. AC  
 VI. Gel. Supre  
 VII. G. Onon  
 VIII. Stennis. On  
 IX. Tewe. Onde  
 X. ENS. Tisse

## SOLUTION DES JEUX

### MOTS CASÉS

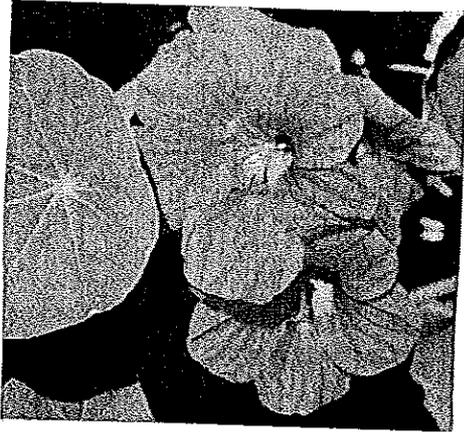
P	A	R	C	O	U	R	S	P	A	P	A	L
E	B	A	H	I	R	O	R	I	G	A	M	I
R	E	V	I	S	I	O	N	P	A	T	A	S
D	I	A	N	E	P	A	R	A	V	E	N	T
A	L	L	E	P	E	R	E	N	T	E		
B	L	E	P	E	R	S	I	L	E	T	E	R
L	E	U	C	I	T	E	N	A	G	E	I	
E	R	E	P	U	T	E	V	E	S	P	A	
E	P	E	N	T	U	R	E	S	R			
P	R	I	E	R	O	T	I	S	E	R		
O	R	G	E	A	T	O	S	T	R	A	C	A
T	A	U	D	R	I	S	S	E	G	A	G	
E	T	A	L	E	S	E	S	P	O	I	R	
L	U	N	E	V	I	D	E	A	U	R	E	
E	M	E	U	T	E	S	S	E	N	S	E	E

# JARDINAGE DE SAISON

## LA FLEUR DU MOIS

### *La Capucine*

Jaune, orange, rouge, la capucine (*Tropaeolum*) serait arrivée chez nous vers les années 1650. Ce serait le Roi Soleil qui, le premier, offrit un bouquet de ces fleurs à sa maîtresse, Madame de Maintenon.



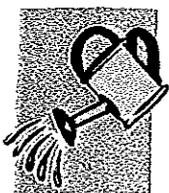
Belle et si joyeuse au cœur de l'été, la capucine est une annuelle. Elle attire sur elle les pucerons, qui délaissent alors les plantes voisines. Vous l'apprécierez aussi pour ses qualités médicinales et gastronomiques : pétales et feuilles se dégustent en salade, ainsi que les boutons de fleurs confits dans le vinaigre.

- Semez au printemps, dans un endroit ensoleillé
- Creusez un sillon de 3 à 4 cm de profondeur, posez une graine tous les 12 cm, recouvrez
- La floraison dure de Juin à Octobre. Si vous la laissez faire, la capucine se resèmera toute seule.



## DES REPIQUAGES FRÉQUENTS

Effectuez les repiquages des laitues seulement en fonction de vos besoins, et dans la mesure où vous résidez au lieu de votre jardin, afin de pouvoir effectuer des arrosages suivis. N'oubliez pas de raccourcir tout le feuillage des jeunes plants de moitié au moins.



## DES FLEURS À FOISON

Fleurissez votre jardin avec des potées en fleurs. Vous trouverez facilement dans une jardinerie ou sur un marché les plantes suivantes, le plus souvent offertes en potées fleuries : *Pelargonium*, *Begonia*, *œillets d'Inde*. Dépotez les plantes après les avoir arrosées la veille, sans détériorer leur motte surtout. Elles sont en pleine végétation. Arrosez-les copieusement après la mise en place. N'effectuez pas une plantation trop dense, elles vont encore grossir.



## PENDANT VOS VACANCES

Remplissez les réserves des bacs qui en sont munis avant de partir. Pour peu que vous ayez aussi arrosé la terre sur le dessus, vous devriez être rassuré pendant près de trois semaines.

Descendez de la rambarde tous les bacs dont les plantes souhaitent beaucoup d'eau : bégonias, sauges, pétunias notamment, et placez-les en situation ombragée. Protégez les bacs eux-mêmes, surtout s'il s'agit d'arbustes et d'arbres, en les entourant de toiles, de carton, pour éviter la chaleur solaire sur les parois.

Mais l'idéal est d'installer l'un des systèmes d'arrosage automatique existant maintenant. Avec ces méthodes, vos plantes peuvent végéter sans dommage pendant plusieurs semaines.



## L'ÉPINARD, LÉGUME DE FIN DE SAISON

En situation mi-ombragée, semez ce légume, dans un sol rassis, ferme. N'oubliez pas d'arroser régulièrement le soir pour faciliter la levée, et pour éviter une montée en graines prématurée. Cette plante redoute la sécheresse. Préférez, en cette saison, les variétés comme 'Monstrueux de Viroflay', 'Virkade' ou 'Symphonie F1'. Si le semis est irrégulier, vous pourrez repiquer quelques jeunes plantes en les prélevant dans des endroits trop denses, mais à condition que le sol soit bien mouillé. Vous devriez récolter en Octobre, Novembre et, peut-être, Décembre.

# CARNET DU JOUR

## CARNET ROSE

*C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :*

- TOM** Fils de Stéphanie HANNET et Peter SCHUTZ.
- ANNAËLLE** Fille de Christèle et Michaël GEISSER  
Petite-fille de Michel GEISSER.
- MORGANE  
et MAURINE** Filles de Maryline et Jean-Baptiste GEISSER  
Petites-filles de Michel GEISSER.
- COLIN** Fils de Claire et Francis DELOR  
Petit-fils de Mr et Mme Louis DELOR

*Sincères félicitations aux parents et grands parents  
et meilleurs vœux aux bébés.*

## CARNET BLANC

Le 22 Juin 2002 a été célébré à Corps le mariage de Nathalie GARCIA et Gérard BOULANGER, fils de Mr et Mme Jean BOULANGER, frère de Nicole, parents de Léo et Hugo.

## CARNET DE DEUIL

*Nous avons appris avec tristesse le décès de :*

- Claude ROCHAS** Epoux de Marie-France  
Frère et beau-frère de Mr et Mme Georges FERRARI.
- Marthe BONNIER** Pensionnaire de la Maison de Retraite de CORPS.

*Nous prenons part à la peine de leur famille  
et leur présentons nos sincères condoléances.*

PAROISSE  
ST PIERRE JULIEN EYMARD  
HORAIRE DES MESSSES

*Sous-secteur pastoral de CORPS*



Samedi 3 AOÛT :

19H CORPS

Dimanche 4 AOÛT :

11H BEAUFIN

Samedi 10 AOÛT :

19H CORPS

Dimanche 11 AOÛT :

9H St LAURENT en BEAUMONT

Jeudi 15 AOÛT :

11H LA SALLE EN BEAUMONT

Samedi 17 AOÛT :

19H CORPS

Dimanche 18 AOÛT :

11H LA SALETTE FALLAVAU

Samedi 24 AOÛT :

19H CORPS

Dimanche 25 AOÛT :

11H MONESTIER D'AMBEL

Samedi 31 AOÛT :

19H CORPS

Dimanche 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE :

11H AMBEL

Dimanche 15 SEPTEMBRE :

11H LES CÔTES DE CORPS

## RELEVÉ MÉTÉO

*Le temps de ces deux derniers mois*

*Relevés : Robert GARAUD*

MAI :

\* Moyenne des températures :

Mini : + 7,9

Maxi : + 17

MOYENNES MAI 2001 : mini : + 3,7 ; maxi : + 12,9

\* Températures :

La plus basse : + 1 (Samedi 4)

La plus haute : + 25,3 (Jeudi 16)

\* Observations :

14 journées ensoleillées

5 jours de pluie (181 mm)

Neige Samedi 2/Dimanche 3 (25 cm)

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

JUIN :

\* Moyenne des températures :

Mini : + 13,6

Maxi : + 25,5

MOYENNES JUIN 2001 : mini : + 11,6 ; maxi : + 22,6

\* Températures :

La plus basse : + 6,4 (Mardi 11)

La plus haute : +33,3 (Dimanche 23)

\* Observations :

21 journées ensoleillées

5 jours de pluie (80 mm)

Températures relevées sous abri dans la cour de l'école.

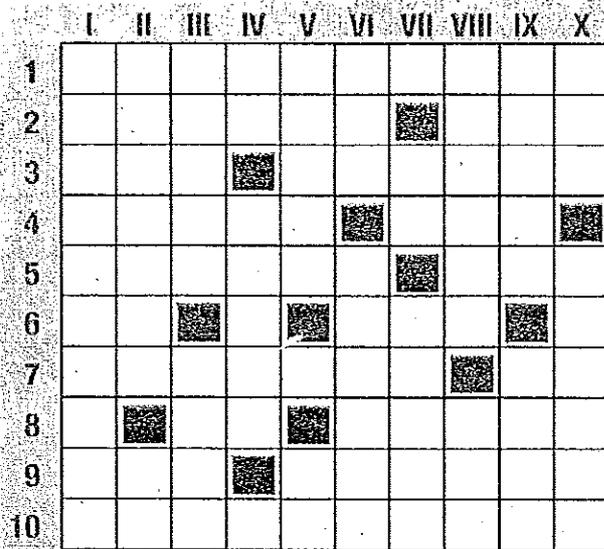
### DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DU PETIT CORPATUS :

*Dossier 'Pellafol/Obiou' avec au sommaire :*

- La catastrophe de l'Obiou
- La Maison du Patrimoine de Pellafol
- Une balade au Pont de Bagarre

*Sans oublier les rubriques désormais habituelles : patrimoine, histoire, événements. Tout ce qui fait, a fait et fera la vie de Corps et sa région est dans LE PETIT CORPATUS !!!*

# MOTS CROISÉS



**Horizontalement :** 1. En voilà un que la vie intéresse. 2. Il n'est pas forcément réjoui d'être en pleine forme. Il équivaut à un KO. 3. Il prend l'air. Napoléon naquit et mourut parmi eux. 4. Il a une maîtrise en économie. Fondant. 5. Mises en

couches. Se passe quelque chose. 6. Suppression de poste. Un peu trop simple à retourner. 7. Il est souvent amené à porter une cravate. Il ne porte pas de cravate. 8. Note d'entreprise. Gardes du roi. 9. Il est sur la paille. Ne prend plus l'air et il serait étonnant de la voir prendre la route. 10. Qui ont subi une opération avec éclat.

**Verticalement :** I. Tube de tirage. II. Trompe l'attente. Du côté de Perpignan. III. Moyen d'évasion qui emprisonne. Réduisit les prétendants. IV. Référence musicale. Laie de chèvres. V. Un mal qui frappe les limaçons. Lettres de réunion. VI. Il est mauvais pour les pieds. Grande bringue. VII. Site en Belgique. Se retrouva au ciel après un accident de chasse. VIII. Changements de direction. Dans l'auxiliaire. IX. Sommaire dans une revue. Elle désaltère l'agneau X. Tour d'horizon incomplet. Prêts à quitter le métier.

## SOLUTION DES JEUX

# MOTS CASÉS

## PAGE CUISINE

**Mots de 8 lettres :** érotiser - lavettes - listéria - opérette - paravent - parcours - patentes - pentures - perdable - piperade - précaire - ravaleur - révision.

**7 lettres :** abeille - émeutes - erratum - étalées - leucite - origami - ostraca - rossées.

**6 lettres :** amante - drisse - ébahir - espoir - iguane - orgeat - persil - potelé - ragréé - réputé - sagous - sensée - sonars.

**5 lettres :** agave - cépée - chiné - diane - euros - gésir - papal - patas - pétun - prier - trêve - vespa.

**4 lettres :** allé - Aure - enté - Isis - lune - nage - Oise - père - pipa - rein - vide.

**3 lettres :** blé - gag - leu - pan - tau - ter - Uri.

